



**Chronique réalisée par Luc de l'Arbre**

**Jeudi 16 janvier.**

**Mwayila Tshiyembe : « Le moment est venu de réhabiliter la pensée politique de Laurent-Désiré Kabila ».** « Les premiers mots qu'il faille prononcer, c'est de faire honneur à sa mémoire. La deuxième chose, c'est de dire le regret que la brièveté de son pouvoir n'ait pas permis de lui donner le temps de mettre en œuvre ou en perspective les idées qu'il avait ». C'est le témoignage que porte sur Laurent-Désiré Kabila, troisième président de la RDC assassiné le 16 janvier 2001 dans son palais, le professeur Mwayila Tshiyembe. Le directeur de l'Institut panafricain de géopolitique de Nancy en France estime que treize ans après la mort de celui que ces compatriotes appelaient « M'zee » Laurent Désiré Kabila il est temps de réhabiliter sa pensée politique inscrite dans l'humanisme patriotique. « Indépendamment du fait qu'il n'a pas gouverné longtemps, le moment est venu de réhabiliter sa pensée politique : l'humanisme patriotique. Toute sa vie, il a mené le combat pour libérer l'homme, pour ses droits, ses libertés et la démocratie. Laurent-Désiré Kabila était un patriote. C'est quelqu'un qui aimait son pays. Et lorsqu'on aime son pays, on ne s'enferme pas dans le tribalisme, dans le régionalisme, les privilèges et les inégalités ». Un culte d'action de grâce et un dépôt des gerbes des fleurs au mausolée où repose Laurent-Désiré Kabila sont prévus dans la journée à Kinshasa. Laurent-Désiré Kabila a duré un peu moins de 4 ans au pouvoir. Il est porté à la tête de l'alliance des Forces démocratiques pour la libération du Congo (AFDL) à la fin de l'année 1996. Cette rébellion bénéficie alors de l'appui du Rwanda et de l'Ouganda. En sept mois, elle parvient à conquérir tout le territoire congolais et a renversé le Maréchal Mobutu au pouvoir depuis 32 ans. Le 17 mai 1997, Laurent-Désiré Kabila s'autoproclame président de la république. Il abroge la constitution et dirige le pays sur la base d'un décret-loi. Il fera face un an et demi après son avènement à une autre guerre dans l'est de la RDC, cette fois-là contre ses anciens alliés. Le 16 janvier 2001, il est assassiné dans son palais situé à l'ouest de Kinshasa. Une trentaine de personnes avaient été condamnées à mort, au terme d'un long procès. Mais, dans le verdict, le juge avait affirmé que des zones d'ombres persistaient et les enquêtes devaient se poursuivre. Radio Okapi)

**Grands Lacs : pas d'asile pour les criminels de guerre, exhorte l'ONU.** La Haut-commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, Navi Pillay, a exhorté les chefs d'Etats de la région des Grands Lacs à ne pas donner asile aux personnes suspectées d'avoir commis des crimes internationaux et de graves violations des droits de l'homme. Dans un communiqué de presse publié mercredi 15 janvier à Genève (Suisse), elle a indiqué que le 5e sommet de la CIRGL « est une opportunité pour les Etats membres de faire avancer la lutte contre l'impunité dans cette région marquée par des violences ». « J'exhorte les Etats à cesser de fermer les yeux sur la présence sur leur territoire de personnes soupçonnées d'avoir commis des crimes très graves. Je leur demande de saisir l'opportunité que représente ce sommet [de la Conférence internationale de la région des Grands lacs, CIRGL] pour aborder la question de la coopération judiciaire et garantir que des comptes soient rendus pour les crimes internationaux et les graves violations des droits de l'homme commis dans la région », a affirmé Pillay. Le 5e sommet de la CIRGL se tient depuis vendredi 10 janvier à Luanda (Angola). La présidence tournante est revenue au président angolais José Edouardo Dos Santos. Ce dernier a promis de placer son mandat sous le signe de la promotion de la paix, la sécurité, la stabilité et le développement. Ces objectifs ne pourront être atteints que si les personnes responsables de violence et d'exploitation économique illégale rendent des comptes, a précisé Navi Pillay. « Pour citer un exemple récent, le Rwanda et l'Ouganda hébergent actuellement des hauts gradés du groupe rebelle M23 qui figureraient parmi les pires auteurs de violations des droits de l'homme perpétrées en RDC, notamment des massacres, des violences et le recrutement et l'utilisation d'enfants. S'ils continuent à échapper à la justice dans des Etats voisins, ils constitueront une menace pour la sécurité, nuisant aux efforts en faveur d'une paix et d'un développement durables de la région », a ajouté la Haut-commissaire des Nations unies. Navi Pillay a félicité les autorités congolaises pour les progrès réalisés sur les questions liées à l'impunité, notamment dans le suivi du « rapport de cartographie » des Nations Unies qui répertorie les violations manifestes des droits de l'homme en RDC entre 1993 et 2003. « Je suis encouragée par les efforts récents déployés par les autorités congolaises pour que les hauts gradés responsables de violations

graves des droits de l'homme, dont des violences sexuelles, rendent des comptes. Cette tendance doit se poursuivre et inclure la coopération transfrontalière. La lutte contre l'impunité exige un engagement actif et réel de tous les États de la sous-région», a-t-elle ajouté. **Accord-cadre d'Addis-Abeba.** Les pays de la CIRGL ont signé le 24 février 2013 à Addis-Abeba un accord-cadre dans lequel ils s'engageaient à ne pas accueillir ou protéger les personnes accusées de crimes internationaux ou qui relèvent du régime de sanctions des Nations Unies. En dépit de cet accord de paix, de nombreux anciens éléments du M23 sont encore en fuite au Rwanda et en Ouganda, se plaint Navi Pillay dans son communiqué. Deux décennies après le génocide de 1994 au Rwanda, des personnes soupçonnées d'y avoir activement participé continuent également d'échapper à la justice en RDC. D'autres personnes soupçonnées de crimes très graves auraient également échappé à la justice en partant pour un pays tiers, poursuit-elle. Intervenant sur Radio Okapi, le coordonnateur du mécanisme de suivi de l'accord cadre d'Addis-Abeba a expliqué que les chefs d'Etats se sont réengagés à respecter ce texte. « L'évaluation aura lieu d'une manière formelle entre le 30 ou le 31 [janvier] à Addis-Abeba. Elle permettra de clarifier dans quelle mesure chaque pays a respecté cet accord », promet François Muamba. (Radio Okapi)

**Nord-Kivu: début de distribution des cartes biométriques aux policiers.** Le processus d'identification et d'enregistrement des policiers congolais se poursuit. Les policiers de Goma, capitale provinciale du Nord-Kivu, ont reçu mercredi 15 janvier leurs cartes biométriques. «La hiérarchie connaît désormais les effectifs exacts de la police. Après avoir connu des effectifs sur le plan de la qualité et de la quantité, nous allons organiser le recrutement des jeunes qui viendront rejoindre la police », s'est réjoui le général Patrick Sabiti, directeur des ressources humaines de la police.

**Nord-Kivu: la Monusco redoute des exactions d'anciens combattants du M23.** Le chef de bureau de la Monusco au Nord-Kivu, Ray Virgilio Torres, a déclaré le mercredi 15 janvier redouter que d'anciens rebelles du M23 deviennent des criminels qui commettent des exactions dans certains coins de la province. « Ça m'inquiète beaucoup parce que c'est plus difficile à suivre et à repérer mais l'impact pour la population est le même », a-t-il expliqué.

**RDC-RCA : reprise timide du trafic entre Zongo et Bangui.** Le trafic entre les villes de Zongo en RDC et Bangui, la capitale centrafricaine, a timidement repris depuis mercredi 15 janvier. Des commerçants congolais ont traversé la rivière Ubangui pour s'approvisionner dans la ville voisine. Le président de la Fédération des entreprises du Congo (Fec) à Zongo en Equateur, Georges Akake, a affirmé que l'économie locale dépend de la ville de Bangui.

**30 millions USD de production mensuelle attendus au Nord-Kivu et en Province Orientale.** Les régies financières opérant en Province Orientale et au Nord-Kivu doivent produire au moins trente millions de dollars américains par mois pour cette année 2014. C'est le souhait des gouverneurs de ces provinces, Julien Paluku et Jean Bamanisa, exprimé à l'issue de la réunion qu'ils ont eue mardi 14 janvier à Kisangani. Pour arriver à cet objectif, Julien Paluku compte sur la sécurisation des frontières Kasindi, Mahagi, Aru et Kasengi entre le Nord-Kivu, le Sud-Kivu et la Province Orientale afin de lutter contre la corruption, la fraude et le détournement des deniers publics. En 2013, les deux provinces ne produisaient que neuf millions de dollars américains à travers les trois régies financières : la Direction générale des douanes et assises (DGDA), la Direction générale des impôts (DGI) et la direction générale des recettes domaniales, judiciaires et de participation (DGRAD). Julien Paluku estime que ces productions mensuelles sont insuffisantes. « Nous nous sommes dit que nous devons atteindre un objectif de 15 millions de dollars pour que nos deux provinces produisent minimum 30 millions de dollars et c'est de cette manière que nous pourrions demander au pouvoir central de nous assigner une rétrocession qui soit proportionnelle à notre production », a-t-il déclaré. Pour le gouverneur du Nord Kivu, le manque de contrôle dans les frontières entre les trois provinces sont à la base de ce manque à gagner important pour l'Etat. Il a expliqué que la fraude fiscale s'opérait surtout dans les frontières entre Kasindi et Mahagi. « les opérateurs qui fuient le dédouanement à Kasindi vont vers Mahagi , ça devient un jeu de ping pong et c'est l'Etat congolais qui perd suffisamment des moyens », a ajouté Julien Paluku. La RDC a perdu plus 3 milliards USD à la DGDA au Katanga, selon un rapport sur les pertes des recettes dues au trésor public, présenté mardi 14 janvier à Kinshasa par la coalition « Publiez ce que vous payez à la RDC » et les ONG de la société civile. Ce rapport résulte d'une mission d'enquête dépêchée à Lubumbashi dans cette régie financière par le parquet général de la république. (Radio Okapi)

**Vendredi 17 janvier.**

**Kasaï-Oriental: l'eau coule de nouveau à l'hôpital général de Kabanda.** L'eau de la Regideso coule de nouveau depuis mercredi 15 janvier à l'Hôpital général de référence Sainte-Thérèse de Kabanda, en territoire de Ngandajika, après plus de vingt ans d'interruption. Cela grâce à un projet financé par un groupe de médecins espagnols à hauteur de 4000 dollars américains. La réfection de la tuyauterie a été réalisée en une semaine par la Regideso. La Regideso a changé la tuyauterie déjà vétuste de ce centre hospitalier de 75 lits. Les sœurs thérésiennes et les malades bénéficiaires du projet témoignent leur gratitude à l'endroit des financiers de ce

projet qui promettent de mener d'autres actions en faveur de l'hôpital de Kabanda. Ils envisagent notamment d'installer 30 panneaux solaires pour électrifier l'hôpital. La même équipe de médecins espagnols prévoit de consulter et de soigner gratuitement les malades à Kabanda. (Radio Okapi)

**Province Orientale : 9 militaires poursuivis pour crimes de guerre à Walendu Bindi.** Neuf militaires congolais sont aux arrêts au cachot de l'auditorat militaire garnison de l'Ituri à Bunia. Ils sont poursuivis pour crime de guerre par meurtre, viol et pillage commis pendant les opérations militaires dans la collectivité de Walendu Bindi au sud d'Irumu en Province Orientale. Ces arrestations sont consécutives à une enquête menée conjointement par l'auditorat militaire et le Bureau des droits de l'homme de la Monusco dans cette entité coutumière début janvier. Au cours de cette enquête de onze jours, Plus de 800 victimes ont été enregistrées par l'auditorat dans plusieurs villages de Walendu Bindi. Les militaires interpellés, dont trois officiers, sont poursuivis pour le meurtre de dix civils à l'hôpital de Gety dont un infirmier abattu en plein service. Sept autres personnes ont été blessées par balles dans cet hôpital, explique Kumbu Ngoma l'auditeur militaire. Cinq militaires sont poursuivis pour crime de guerre par viols. L'une de leurs victimes, une fille de six ans a subi des viols par voie anale et vaginale par plusieurs militaires à Bukiringi. Un capitaine des Fardc est accusé d'avoir arrêté les habitants de tout un village soupçonné d'avoir hébergé un milicien de la Force de résistance patriotique de l'Ituri (FRPI) de Cobra Matata, et d'avoir commandité le pillage systématique de biens de la population. Les enquêtes se poursuivent dans d'autres villages : Marabo, Songolo et Bavi. (Radio Okapi)

**L'armée belge va former l'état-major d'une brigade congolaise.** Un petit groupe d'instructeurs belges va encadrer durant deux mois, de fin janvier à fin mars, la formation de l'état-major d'une brigade de l'armée congolaise, qui sera chargé de chapeauter les trois bataillons d'élite déjà formés par la Belgique. Cette formation se déroulera au camp Lwama, situé près de la ville de Kindu, le chef-lieu de la province du Maniema. Une dizaine d'instructeurs belges vont "coacher" le personnel-clé de l'état-major de la 31ème brigade des Unités de réaction rapide (URR) des Forces armées de la RDC, soit une trentaine d'officiers. Cet état-major de brigade doit coiffer les 321ème, 322ème et 323ème bataillons commandos des Fardc. Ces trois unités ont été formées par la Belgique, respectivement à cheval sur 2008 et 2009, entre octobre 2011 et mars 2012, et de mai à novembre derniers, dans le cadre du Programme de Partenariat militaire (PPM) belgo-congolais. (La Dernière Heure)

**Equateur : la Société civile accuse les ONG d'importer la main d'œuvre.** La société civile du Nord-Ubangi accuse les ONG partenaires des agences des Nations unies implantées dans ce district d'importer la main-d'œuvre d'ailleurs au lieu de recruter localement. Elle affirme en outre que leur présence contribue à l'augmentation du coût de la vie. La Coordination des humanitaires a promis une réaction détaillée à ce sujet dans les prochains jours. La Société civile du Nord-Ubangi a adressé aux ONG un mémorandum à ce sujet. Selon elle, la concentration d'organisations humanitaires, qui œuvrent principalement dans la prise en charge des réfugiés, a conduit à la hausse des prix des loyers et la profonde dollarisation de l'économie locale. Taima Taylor, président de la Société civile du Nord Ubangi, affirme en outre que la publication des offres d'emploi ainsi que la passation des tests au niveau de ces ONG demeurent une simple formalité. Selon lui, les employés sont recrutés à partir de Kinshasa ou d'ailleurs. «Plus de 90% de ceux qui sont en train de travailler viennent d'ailleurs. Gbadolite et Nord-Ubangi sont représentés par le reste de ce pourcentage. Nous ne sommes pas xénophobes. Nous ne refusons pas que les gens viennent travailler ici, mais il faut quand même qu'on donne un pourcentage voulu à la population d'ici parce que nous avons quand même des compétences», a-t-il expliqué. Le Commissaire de district du Nord-Ubangi, Willy Isekusu, affirme avoir fait le même constat dans sa juridiction. Pour sa part, Guert Van de Casteel, responsable du HCR dans la province de l'Equateur, affirme avoir pris acte de ce mémorandum. Il s'engage à y donner une réponse «rapide, détaillée et circonstanciée». (Radio Okapi)

**Réorganisation du M23: «la RDC est prête à toute éventualité », affirme Lambert Mende.** La RDC est prête à toute éventualité, a indiqué vendredi 17 janvier le porte-parole du gouvernement congolais, le ministre Lambert-Mende, en réaction aux déclarations selon lesquelles des cadres du M23 tenteraient de réorganiser ce mouvement rebelle. «Je ne leur donne pas plus de chance que lors des premières opérations au cours desquelles ils ont été laminés», a déclaré Lambert Mende. Il regrette cependant que les pays «voisins» à la RDC considèrent l'accord cadre d'Addis-Abeba, qui doit pacifier la région, comme du «papier que l'on peut fouler au pied».

**RDC : l'accession de l'Angola à la présidence de la CIRGL plutôt bien accueillie.** Le président angolais, José Eduardo Dos Santos, assume depuis le mercredi 15 janvier la présidence de la Conférence internationale pour la région des Grands Lacs (CIRGL). Les acteurs politiques congolais saluent l'accession de l'Angola à la présidence de cette organisation. Pour le professeur Banyaku, membre de la majorité présidentielle et coordonnateur national adjoint de la CIRGL, l'arrivée à la tête de l'organisation d'une puissance régionale est une bonne chose.

**Katanga: Oxfam implante des bornes fontaines à Likasi.** L'ONG Oxfam Grande Bretagne s'engage à lutter contre l'épidémie de choléra dans la commune de Kikula, à Likasi, ville située à 120 km au Nord de Lubumbashi. Elle a implanté 60 sites de chloration et cinq bornes fontaines dans le cadre d'un protocole d'accords signé jeudi 16 janvier avec cette municipalité et la Régie des eaux (Regideso).

**Katanga: les ex-combattants de Kasokota réclament leur réinsertion sociale.** Les ex-combattants regroupés aux centres de Kasokota et de Mulubwe au Katanga réclament leur retour dans leurs milieux d'origine. Ils l'ont exprimé mercredi 15 janvier à une délégation de la division Désarmement, démobilisation, rapatriement, réinsertion et réintégration (DDRRR) de la Monusco venue de Goma, en vue d'évaluer la situation humanitaire des ex-miliciens, quatre mois après leur installation dans ce site.

**Kisangani: sensibilisation sur le nouveau certificat de traçabilité des minerais.** Le nouveau certificat de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL), qui doit entrer en vigueur dans trois jours, va permettre de réduire sensiblement la fraude à l'exportation des minerais. Le directeur provincial du Centre d'évaluation, d'expertise et de certification des substances minérales précieuses et semi-précieuses (CEEC), Valentin Lisaso Mombele, l'a déclaré mercredi 16 janvier à l'issue d'une séance de communication organisée à l'intention des opérateurs miniers du secteur de l'or de la ville de Kisangani. «Avec ce certificat, la fraude va sensiblement baisser, parce que personne ne pourra sortir avec des minerais frauduleusement. Tout doit être vendu auprès des comptoirs. [Ces derniers] vont enregistrer sûrement beaucoup d'achats et nous verrons nos statistiques croître. Sur le plan économique, ça sera intéressant pour le pays», explique Valentin Lisaso Mombele, le directeur provincial du CEEC. Ce certificat entre en vigueur le 20 janvier prochain. Ce document va couvrir l'exportation légale des minerais. (Radio Okapi)

**Nord Kivu : Les FARDC entament les opérations militaires contre les ADF/Nalu.** Les Forces armées de la RDC ont débuté jeudi 16 janvier les opérations militaires de désarmement des rebelles ougandais de l'ADF/Nalu dans le territoire de Beni (Nord-Kivu). L'information est livrée cet avant-midi à Radio Okapi par le porte-parole de l'armée au Nord Kivu, le colonel Olivier Hamuli. Un militaire a tué et une personne a été libérée. Les premiers combats entre l'armée congolaise et les rebelles ADF/Nalu ont eu lieu à hauteur de la cité d'Oicha, chef-lieu du territoire de Beni. L'armée a déjà libéré un civil parmi les otages du groupe armé ADF/Nalu, a indiqué le porte-parole des FARDC au Nord-Kivu. « Nous avons pu d'ailleurs libérer un otage après le village d'Oicha là-bas et nous avons malheureusement perdu aussi un militaire », a précisé l'officier supérieur. Il a appelé tous les Congolais qui sont dans les rangs des ADF/ Nalu à déposer les armes. (Radio Okapi)

**Katanga: des miliciens Bakata Katanga accusés de pillage à Diambala.** Des miliciens Bakata Katanga sont accusés de pillage dans les localités de Diambala et Kakokonya, en territoire de Kipushi (Katanga). Ces assaillants ont emporté, dans la nuit de jeudi 16 janvier, des chèvres, des produits agricoles et d'autres biens de la population de ces localités. L'incursion de ces miliciens a semé la panique dans le chef des habitants dont la plupart se sont réfugiés à Sambwa, Kikanda et Lubumbashi.

**Equateur: carence de juges au tribunal de grande instance de Boende.** La carence des juges handicape le fonctionnement du tribunal de grande instance de Boende (Equateur), où le président de cette juridiction, François Olombe, travaille seul depuis plusieurs années. Des sources concordantes déplorent la lenteur dans le traitement des dossiers dont certains prennent deux ans aussi longtemps que le président du tribunal ne peut pas, seul, siéger en matières pénales.

**Bandundu : 27 nouveaux cas de rougeole enregistrés à Idiofa.** Vingt-sept nouveaux cas de rougeole, dont quatorze venant d'une zone de santé frontalière, ont été enregistrés pendant la deuxième semaine du mois de janvier à Idiofa (Bandundu). Ces données ont été rendues publiques lors de la réunion de la surveillance épidémiologique du jeudi 16 janvier.

**Nord-Kivu : 5 personnes mortes de l'inflammation digestive le long du lac Edouard.** Cinq personnes sont décédées de gastro-entérite (une inflammation digestive) en une semaine dans quatre villages situés sur la côte ouest du lac Edouard dans le Nord-Kivu. L'ONG Centre de recherche sur l'environnement, la démocratie et le droit de l'homme (Chreddo) qui a livré cette information vendredi 17 janvier, a affirmé que trente autres personnes souffrent de cette maladie. Selon la même source, cette maladie sévit dans les villages Kiserera, Kamandi lac, Butsiri et Butaliha, des villages situés à plus de 200 kilomètres de Goma. Le médecin chef de zone de santé de Kayna, Lughendo Paluku a confirmé ces informations. Mais il a avoué que son bureau ne dispose pas encore de données actualisées. (Radio Okapi)

**Samedi 18 janvier.**

**Washington demande à la Monusco de « redoubler d'efforts » contre les FDLR.** Washington demande à la Mission des Nations unies en République démocratique du Congo (Monusco) de « redoubler d'efforts » dans la

lutte contre les rebelles rwandais des Forces démocratiques de libération du Rwanda présents dans l'Est de ce pays. « Il est primordial que la Monusco, conformément à sa mission, redouble d'efforts pour honorer son engagement de mener des opérations de soutien au [combat] contre les FDLR », a déclaré l'envoyé spécial des Etats-Unis pour la région des Grands Lacs, Russ Feingold, lors d'une conférence de presse téléphonique tenue avant le voyage qu'il doit faire dans les jours qui viennent en RDC.

**Nord-Kivu : l'armée déloge les ADF/Nalu de 3 localités.** Les militaires congolais ont délogé ce samedi 18 janvier les rebelles ougandais des ADF/Nalu de trois localités du Nord-Kivu qu'ils occupaient depuis plusieurs mois. Cette information livrée par des sources locales est confirmée par des sources sécuritaires. L'armée a lancé jeudi une opération pour désarmer ces combattants ougandais coupables de plusieurs exactions contre les populations civiles dans le territoire de Beni. La plus grande position des ADF/Nalu conquise par l'armée est Mamundioma, village situé à environ 45 km de la ville de Beni. Le village était considéré comme une position stratégique des rebelles ougandais qui l'occupaient depuis bientôt deux ans. Ses habitants l'avaient déserté et avaient trouvé refuge dans des localités voisines. Avant de prendre le contrôle de Mamundioma, les Forces armées de la RDC avaient reconquis Kambi ya Mabi, position rebelle la plus proche de la ville de Beni. Le troisième village repris par l'armée est Kalemé, situé à environ 40 km de Beni. Des sources sécuritaires et de la société civile indiquent que ce village ouvre la voie vers Mateba, considéré comme l'un des bastions les plus importants des ADF/Nalu. **Soutien de la Monusco.** La Monusco soutient les militaires congolais dans cette opération contre les ADF/Nalu. Son porte-parole militaire de la mission onusienne, colonel Felix Basse, évoque un soutien logistique et dans la collecte du renseignement. « La Monusco est sur le terrain avec la brigade d'intervention mais aussi avec la brigade du Nord-Kivu et le bataillon népalais qui est déployé au Nord du Nord-Kivu », explique-t-il. Le porte-parole militaire de la Monusco affirme avoir reçu un rapport faisant état de 3 militaires qui auraient perdu la vie. Beaucoup d'ADF/Nalu auraient également été tués. Mais, ajoute-t-il, tout ceci reste à confirmer. (Radio Okapi)

**La Lizadeel demande à Joseph Kabila de revoir la part de l'éducation dans le budget 2014.** La Ligue de la zone Afrique pour la défense des droits des enfants et élèves (Lizadeel) demande au président de la République de conditionner la promulgation du budget 2014 par l'augmentation de la part allouée à l'éducation. Selon cette ONG, l'éducation représente 17% de ce budget évalué à 8 milliards de dollars américains, soit 2% de plus qu'en 2013. La Lizadeel voudrait qu'elle passe à 30%. Le président de cette ONG, Joseph Godé Kayembe, affirme que la majoration de la part allouée à l'éducation dans le budget 2014 permettra de scolariser gratuitement les élèves du primaire. Ce qui permettra, selon lui, de réduire le nombre d'enfants qui ne fréquentent pas l'école. Selon le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), plus d'un enfant sur quatre ne fréquente pas l'école en RDC, soit 7,4 millions d'enfants en âge de scolarité. « Lorsque le budget est augmenté, les enfants de l'école primaire vont accéder à l'éducation gratuitement parce que la prime que paient les parents pourra être prise en charge par l'Etat », explique Joseph Godé Kayembe. Il estime également que la majoration de la part du budget allouée à l'éducation permettra de payer la bourse des étudiants. Ces étudiants déplorent que le paiement de leurs bourses ne soient pas inscrits dans le projet de budget 2014. Dans un document déposé le mercredi 15 janvier au bureau de l'Assemblée nationale, ils demandent aux députés « d'user de leur pouvoir, afin d'intégrer la bourse des étudiants dans le budget 2014 ». Le budget 2014 est actuellement en examen au Parlement. (Radio Okapi)

**Sud-Kivu : une grenade explose et fait un mort et 4 blessés.** Une personne est morte et quatre autres blessées après l'explosion d'une grenade dans la nuit de vendredi à samedi 18 janvier au centre commercial d'Uviracentre (Sud-Kivu). L'information a été livrée par des témoins de l'incident et confirmée par des sources du commissariat de la police de Mulongwe. Selon ces sources, la personne tuée serait de nationalité étrangère et âgée d'une vingtaine d'années. Pour la police, il a trouvé la mort de suite des éclats de la grenade explosée au moment où il voulait la larguer dans le marché. Les personnes blessées se trouvaient dans le rayon de l'explosion. Elles ont été transférées depuis hier soir dans les centres de santé les plus proches.

**Katanga : 3 territoires touchés par l'insécurité alimentaire.** Les territoires de Manono, Mitwaba et Pweto dans la province du Katanga sont touchés par l'insécurité alimentaire. C'est ce qu'indique le rapport du Bureau de coordination des affaires humanitaires (Ocha) publié mercredi 15 janvier. Selon ce document, ces territoires sont secoués par l'activisme des Maï-Maï et enregistrent le plus grand nombre des déplacés internes. Le perpétuel mouvement des populations les empêche de cultiver.

**Les évêques de l'Afrique centrale annoncent l'ouverture d'un Institut pour la paix.** Les évêques membres de l'Association des conférences épiscopales de l'Afrique centrale (ACEAC) annoncent l'ouverture d'un Institut supérieur de paix et réconciliation dans la région. Cet institut sera basé à Bukavu dans la province congolaise du Sud-Kivu. Ces évêques venus du Burundi, du Rwanda et de la RDC ont clôturé vendredi 17 janvier à Goma la session ordinaire du comité permanent de leur association. Ils ont notamment discuté des questions des réfugiés qui, à leur avis, sont souvent mal gérées et génèrent des conflits dans la région des Grands lacs.

**Dimanche 19 janvier.**

**Traque des ADF/Nalu : la RDC ne collabore pas avec l'Ouganda, selon l'armée.** «Il n'y a jamais eu d'opérations conjointes de l'armée congolaise avec celle ougandaise contre les rebelles des ADF/Nalu», a précisé samedi 18 janvier le porte-parole des Forces armées de la RDC, le général Léon Kasonga. Il a indiqué que l'opération dénommée «Sokola» [Nettoyez] contre les rebelles ougandais de l'ADF/Nalu sera menée du début jusqu'à la fin par les militaires congolais.

**Kasaï-Occidental : pas de services sociaux de base à Kabinda.** Les services sociaux de base sont absents de la cité de Kabinda, dans la province du Kasaï-Occidental. Selon la cellule locale de gouvernance participative, il n'y a pas d'eau potable, les routes sont en piteux état et le principal hôpital de cette cité est inadapté pour accueillir la population. L'insalubrité est aussi criante dans cette cité. La cellule locale de gouvernance a remis un cahier de charge à ce propos au responsable de la cellule de liaison parlementaire provinciale, l'abbé Pierre Kabamba Kantu, qui était en mission dans cette cité. La cellule locale de gouvernance participative de Kabinda s'est engagée à priori, à sensibiliser la population à s'attaquer aux problèmes qui peuvent trouver solution localement, comme l'insalubrité. Quant à la cellule de liaison parlementaire provinciale, elle se charge de transmettre les grandes préoccupations aux élus du peuple, tant au niveau national que provincial, pour des solutions adéquats. (Radio Okapi)

**Mamadou Ndala : la société civile du Nord-Kivu veut un procès public.** La société civile du Nord-Kivu exige l'organisation d'un procès public dans l'assassinat du général de brigade Mamadou Ndala, commandant du 42e bataillon des commandos des FARDC des Unités de réaction rapide, tué dans une embuscade le 2 janvier à Beni. Pour le responsable de cette structure, Thomas d'Aquin Mwiti, il faut que les principaux suspects dans cette affaire soient conduits devant les juridictions compétentes pour être jugés publiquement, afin de lever les zones d'ombre qui, selon lui, émaillent ce dossier.

**Kinshasa : la justice lève la mesure de saisie des véhicules des professeurs d'université.** Le tribunal de paix de Matete a prononcé la levée de la mesure de saisie des véhicules destinés aux professeurs d'université à Kinshasa. Ces véhicules avaient été saisis suite à un contentieux entre l'association des professeurs de l'Université de Kinshasa (Apukin) et le Conseil des professeurs d'université du Congo (CPUC), une autre association des professeurs. Ces derniers accusaient l'Apukin de partialité dans la distribution de ces véhicules.

**Nord-Kivu : retour au calme à Sake après des tirs entendus durant la nuit.** La tension est retombée dimanche 19 janvier à Sake, dans le territoire de Masisi, à 25 Km au sud de Goma, dans le Nord-Kivu. Des coups de feu avaient retenti pendant la nuit semant la panique au sein de la population. Selon des responsables locaux, un échange de tirs a eu lieu entre une patrouille de police et des bandits armés qui s'attaquait à des habitations. Aucune perte en vies humaines n'est à déplorer, indiquent les mêmes sources.

**Ituri: controverse entre les communautés locales et la société Oil of DRC.** Les communautés locales du bloc 1 Graben Albertine dans le territoire de Djugu (Province Orientale) appellent le Gouvernement à retirer la licence d'exploitation accordée à la compagnie pétrolière Oil of Congo, accusée de n'avoir réalisé «aucune action sociale depuis 2010.» Selon le président de leur comité, cette compagnie devrait débloquer plus de 375 000 dollars américains pour financer les projets d'intérêts communautaires dans leur entité. La société incriminée affirme plutôt avoir dépensé plus que prévu pour le social, soit 2 millions USD. Dans une pétition adressée mercredi 15 janvier au ministre national des Hydrocarbures, les communautés locales recommandent le retrait du bloc 1 à Oil of Congo et son attribution à la compagnie Total, qui a proposé un million de dollars américains d'actions sociales aux communautés riveraines de bloc 3 dans le Graben Albertine. Elles dénoncent l'opacité dans la gestion du Contrat de partage de production (CPP) de 2010, qui lie le gouvernement congolais à Oil of Congo. Ce contrat prévoit, en son article 5, que cette compagnie alloue 125 000 dollars chaque année par bloc en phase d'exploitation au profit de populations locales. Ce qui fait un total de 375 000 dollars à la fin de l'année 2013, selon les mêmes sources. David Mambo, président du comité de concertation de bloc 1, rapporte que ce montant était destiné à la construction des structures sanitaires et des écoles dans onze collectivités de territoires de Djugu et Mahagi dans le district de l'Ituri. Mais il déplore le fait qu'une seule école a été réhabilitée depuis trois ans par cette société pétrolière. Il s'agit de l'institut Saint Kizito de Jiba, pour un coût total de 42 000 dollars. Pour les communautés locales, «cette société n'est pas viable.» De son côté, le responsable Oil of Congo en Ituri a indiqué que son entreprise avait déjà investi au-delà des montants prévus dans le contrat pour les actions sociales, soit plus de 2 millions dollars pour les blocs 1 et 2. Ce fonds a été affecté à la réhabilitation de l'axe routier Bunia-Kasenyi, du pont Kasenyi et d'un centre de santé, selon la même source. (Radio Okapi)

RDC: les ARV manquent à Zongo pour traiter 120 malades du Sida. L'hôpital général de référence de Zongo dans le Nord-Ouest de l'Equateur manque d'antirétroviraux (ARV) pour traiter les personnes vivant avec le VIH/Sida (PVV). La zone de santé de Zongo compte cent vingt malades sous traitement, issus de la population

autochtones et de sites des réfugiés centrafricains, ont affirmé les autorités sanitaires locales dimanche 19 janvier.

### **Lundi 20 janvier.**

**Les rebelles ADF migrent vers la Province Orientale.** Quatre jours après le lancement par les Fardc de l'opération "Sokola" [Nettoyez] pour démanteler les groupes armés actifs dans le territoire de Beni, des sources locales signalent un mouvement des rebelles ougandais des ADF vers la Province Orientale. L'armée congolaise de son côté assure que toutes les dispositions sont prises pour contrer leur progression.

**Lubumbashi : 60 enfants atteints de rougeole en deux semaines à Kampemba.** La zone de santé de Kapemba à Lubumbashi a enregistré soixante cas de rougeole chez les enfants du 1er au 18 janvier. Le médecin chef de cette zone de santé, le dr Hugues Kakompe a souligné que l'épidémie de rougeole est devenue récurrente dans son aire de santé depuis deux ans. En 2013, 600 enfants ont souffert de cette maladie, cinq en sont morts.

**Trafic d'êtres humains : l'Eglise catholique récupère une dizaine d'enfants à Kinshasa.** La commission diocésaine « Justice et Paix » de l'Eglise catholique de Kikwit (Bandundu) a récupéré une dizaine d'enfants à Kinshasa pour les rendre à leurs parents. Le président de cette structure, Arsène Ngondo, explique que ces enfants sont des victimes du phénomène de trafic des être humains qui prend de l'ampleur non seulement à Kikwit, mais aussi dans les territoires de Bulungu et Gungu dans la province du Bandundu. « Nous avons dénoncé ce phénomène depuis l'année passée parce que nous avons reçu des parents qui cherchaient leurs enfants. Nous les avons conduits auprès de l'ANR et du parquet. Ces deux services nous ont aidés à rechercher ces enfants à Kinshasa. Nous avons réussi à retourner une dizaine d'enfants auprès de leurs parents grâce à nos frais propres et avec la contribution de certaines structures. Il y en a qui traîne encore à Kinshasa », a affirmé Arsène Ngondo. Il a demandé aux autorités de tout faire pour mettre fin à ce phénomène. Jeudi 9 janvier dernier, le père Henri De la Kethule, membre de la congrégation des Jésuites, a dénoncé un « gigantesque » trafic d'enfants organisé depuis neuf mois entre Kikwit, dans le Bandundu, et à Kinshasa. (Radio Okapi)

**68 Congolais en provenance de la Centrafrique regagnent leurs villages en Equateur.** Des Congolais qui avaient trouvé refuge à Zongo à cause des violences à Bangui ont commencé à regagner les villages où ils vivaient avant d'émigrer en Centrafrique. Soixante-huit d'entre eux ont été embarqués ce lundi 20 janvier dans deux convois du Haut commissariat pour les réfugiés (HCR). Ils se plaignaient de leurs conditions de vie à Zongo où ils ne bénéficiaient pas d'assistance.

**Interdiction des 207: le transport en commun déjà perturbé à Kinshasa.** Les Kinois éprouvent des difficultés pour se déplacer ce lundi 20 janvier. La situation est particulièrement pénible à l'Ouest de la ville. Les minibus, essentiellement les Mercedes 207, qui desservent le centre-ville ne sont pas visibles dans les arrêts. Les conducteurs de ces véhicules disent avoir peur des réprimandes des autorités policières. A partir du 21 janvier, ces bus ne pourront plus atteindre le centre d'affaires de Kinshasa, conformément à une mesure du tout nouveau chef de la police de Kinshasa. Tout en saluant les mesures prises par l'autorité publique d'interdire les 207 au centre-ville, ces passagers déplorent le manque des mesures d'encadrement de cette décision. Certains passagers avouent même avoir attendu pendant plus d'heure les bus de Transco qui viennent à compte-gouttes.

**Katanga: les Bakata Katanga enlèvent 2 personnes à Kasama.** Les miliciens Bakata Katanga ont kidnappé, dimanche 19 janvier, deux personnes au terme d'une incursion au groupement de Kasama, à 60 km au Nord-Ouest du territoire de Pweto (Katanga). Des sources de la région accusent ces assaillants d'avoir blessé un militaire et emporté des armes ainsi que des munitions à l'Etat-major militaire de Kasama.

**La CPI menace de renvoyer en RDC 3 témoins, demandeurs d'asile aux Pays-Bas.** La Cour pénale internationale (CPI) a menacé lundi 20 janvier de renvoyer en République démocratique du Congo trois témoins, qui ont demandé l'asile aux Pays-Bas en 2011. Les trois Congolais avaient été transférés depuis leur prison à Kinshasa pour témoigner en mars 2011 dans le procès pour crimes contre l'humanité et crimes de guerre de deux chefs de milice congolais, Mathieu Ngudjolo Chui et Germain Katanga. Après leurs témoignages, Pierre Mbodina, Floribert Njabu et Charif Mbanda avaient demandé l'asile politique aux Pays-Bas, disant craindre pour leur sécurité s'ils retournaient en RDC. Ils expliquaient craindre le fait que, dans leurs déclarations, ils avaient pointé du doigt la responsabilité du gouvernement congolais dans les crimes commis dans l'Est de la RDC. La CPI avait alors décidé qu'ils ne pouvaient être renvoyés avant une décision néerlandaise sur leur demande d'asile. Ce lundi, la Cour a ordonné au greffier de prendre les mesures nécessaires en vue de le renvoi, sans délai, de ces trois témoins, actuellement incarcérés au centre de détention de la CPI, "après consultation avec les autorités des Pays-Bas". La Cour a également ordonné au greffier d'évaluer la question de la sécurité de ces témoins à leur retour. S'il estime qu'un risque est encouru, il devra en



informer la Cour. Selon leur avocat Ghislain Mabanga, les demandes d'asile de trois Congolais sont actuellement devant le Conseil d'Etat. Assurant dans sa décision que le « droit à une solution effective » crée une obligation incombant « uniquement aux autorités néerlandaises », la CPI a également demandé au greffier de fournir à ces dernières « la possibilité de prendre les mesures qu'elles estiment nécessaires concernant les demandes d'asile en cours ». Les trois hommes, parmi lesquels un ancien agent des services secrets congolais, étaient avant leur arrivée à La Haye détenus dans une prison congolaise en raison d'accusations de crimes de guerre, selon Me Mabanga, qui dénonçait une détention « politique ». « La Cour ne peut pas servir d'unité de détention administrative de demandeurs d'asile ou de personnes impliquées dans des procédures judiciaires devant l'État hôte ou tout autre État », a pour sa part soutenu la CPI. Les autorités néerlandaises compétentes en la matière n'étaient pas joignables pour réagir lundi soir. Ces Congolais sont les premiers témoins de la CPI, entrée en fonction à La Haye en 2003, à demander l'asile aux Pays-Bas. Mathieu Ngudjolo Chui avait été acquitté en décembre 2012, faute de preuves, alors que son procès a été disjoint de celui contre son co-accusé. Il avait ensuite lui aussi demandé l'asile aux Pays-Bas. (Radio Okapi)

**Province Orientale : 90% des exploitants forestiers artisanaux travaillent illégalement.** Près de 90% des exploitants forestiers artisanaux travaillent dans l'illégalité en Province Orientale, a affirmé dimanche 19 janvier, le ministre provincial des Ressources naturelles, Paulin Odiane. Il a indiqué que la plupart de ces exploitants détiennent des permis de coupe et titres d'agrément délivrés par des personnes non qualifiées. Cette situation n'a pas seulement favorisé le détournement de fonds dus au trésor public mais aussi la destruction de l'environnement, a-t-il déploré. Le ministre Paulin Odiane a accordé à tous ceux qui détiennent des documents frauduleux un délai d'un mois pour se mettre en ordre avec le gouvernement congolais. « Les exploitants artisanaux doivent reconstituer leurs dossiers. S'ils ne le font pas, ils n'exploiteront plus la forêt. Et nous disons que l'exploitation forestière doit profiter au gouvernement pour réaliser ses projets. Son programme doit impérativement avoir des moyens conséquents. Et ces moyens conséquents se retrouvent auprès des assujettis, si ceux-ci paient les impôts, les taxes, les droits et redevances », a ajouté le ministre provincial des Ressources naturelles. (Radio Okapi)

**Mardi 21 janvier.**

**RDC : le domicile du général John Numbi perquisitionné à Lubumbashi.** Le domicile du général John Numbi, ancien inspecteur général de la police nationale congolaise, a été perquisitionné lundi 20 janvier par les forces de l'ordre à Lubumbashi, capitale provinciale du Katanga. Selon des sources concordantes, John Numbi ne s'y trouvait pas au moment de la perquisition. Les mêmes sources indiquent que la résidence était encerclée par des militaires lourdement armés depuis l'après-midi. La ferme du général Numbi située sur la route de Kasenga aurait également été perquisitionnée. John Numbi a été suspendu de ses fonctions de chef de la police de la RDC en juin 2010 au lendemain de la découverte du corps de Floribert Chebeya, figure de proue de la défense des droits de l'homme en RDC. La veille de sa mort, il avait un rendez-vous-finalement annulé-avec John Numbi au siège de la police à Kinshasa. Appelé à la barre comme renseignant dans le procès des assassins de Floribert Chebeya, le général John Numbi n'a pas été placé dans le box des accusés par les juges de la Haute cour militaire comme le souhaitaient les parties civiles. Ces dernières le considéraient comme le principal suspect dans l'assassinat de Floribert Chebeya et du chauffeur Fidèle Bazana. Depuis, il s'est retranché à Lubumbashi où il vit désormais. Fin décembre, il a été remplacé à son poste par le général Charles Bisengimana qui assurait l'intérim depuis 3 ans. Au cours d'une conférence de presse tenue le 31 décembre dernier à Lubumbashi, le général Numbi a nié tout lien avec les instigateurs de l'attaque armée menée la veille contre des intérêts de l'État à Kinshasa, Lubumbashi et Kindu. Il a par ailleurs qualifié de « stupide » la rumeur selon laquelle sa ferme hébergerait des miliciens à sa solde. (Radio Okapi)

**Nord-Kivu : tension à Masisi après des affrontements entre Fardc et APCLS.** La tension reste perceptible à Masisi malgré le retour d'un semblant de calme après les affrontements qui ont opposé samedi 18 janvier à des combattants de la coalition APCLS-Nyatura à Ngingwe, Bushoha et Kyekire, dans le groupement Bashali Mokoto, à 6 Km à l'ouest de la cité de Kitshanga, dans ce territoire du Nord-Kivu. Les Forces armées de la RDC ont tenté, sans succès, de déloger ces combattants de ces localités, où ils seraient entrain de se réorganiser après avoir fui le centre de regroupement de Bweremana, 45 km à l'ouest de Goma.

**Beni : la population appelée à dénoncer toute présence suspecte des rebelles ADF.** Le maire de Beni, Nyonyi Bwanakawa a appelé, lundi 20 janvier, la population de sa juridiction à dénoncer toute présence suspecte des rebelles ougandais des ADF. Il craint que les rebelles, traqués depuis cinq jours dans tout le territoire de Beni par l'armée dans le cadre de l'opération « Sokola » [nettoyez], ne s'infiltrerent dans le groupe des déplacés qui arrivent dans la ville.

**Equateur : le projet de budget jugé recevable.** L'Assemblée provinciale a jugé recevable lundi 20 janvier le projet de budget 2014 de la province de l'Equateur qui s'élève 273 milliards de Francs congolais (plus de 296



millions de dollars américains), présenté 5 jours plus tôt par le gouverneur de province intérimaire, Sébastien Impeto. Le projet a été adopté après que le gouverneur a répondu aux questions des députés.

**RDC : Martin Fayulu propose que les élections locales soient renvoyées au-delà de 2016.** Dans une lettre adressée aux parlementaires, le député national Martin Fayulu propose de renvoyer au-delà de 2016 l'organisation des élections locales, municipales et urbaines. Selon le député membre de l'opposition, le moment et le contexte ne sont pas favorables à l'organisation de ces élections. Il évoque des contraintes budgétaires et le risque d'explosion de conflits ethniques. Pour Martin Fayulu, l'organisation de ces élections devraient être précédée de la consolidation des institutions issues des élections de 2006 et 2011, encore fragiles selon lui, avant d'organiser les élections locales, municipales et urbaines. «Nous devrions avoir plus de 23 700 élus si on s'engage dans ces élections. Vous allez les payer comment ? Si l'Etat dépense pour chaque élu en moyenne 1 000\$, ça vous fera 23 millions de dollars par mois. Si vous analysez, vous arriverez à plus de 285 millions de dollars», a-t-il avancé. Pour le coordonateur de la plate-forme Forces acquises au changement (Fac) et président du parti politique Engagement pour la citoyenneté et le développement (Ecidé), il faut d'abord consolider les institutions existantes avant d'en instaurer de nouvelles. «Nous avons des institutions que nous avons mises en place, c.-à-d., les assemblées provinciales, les gouvernements provinciaux, l'assemblée nationale et le sénat. Est-ce que nous avons analysé l'efficacité de ces institutions ? Pourquoi ne pas consolider d'abord ces institutions ? Nous n'avons pas vocation à tout terminer, mais nous avons vocation à poser des fondations solides», a-t-il expliqué. Martin Fayulu propose que la question des élections locales soit résolue par le gouvernement qui sera issu des élections de 2016. (Radio Okapi)

**Nord-Kivu: 5 000 ménages des déplacés de Mugunga veulent rentrer chez eux.** Plus de cinq mille ménages des déplacés vivent encore dans le camp de Mugunga 3, près de Goma, et attendent impatiemment de regagner leurs villages respectifs. Mais le processus enclenché par le gouvernement provincial pour faciliter leur retour est actuellement suspendu et l'aide humanitaire ne leur parvient plus depuis novembre dernier. Ces familles se sentent abandonnées et lancent un SOS au gouverneur de province.

**Province Orientale: 12 000 déplacés bloqués dans la forêt de Balobé depuis 2009.** Environ douze mille personnes sont bloquées depuis 2009 dans la forêt de Balobé, une localité du territoire de Bafwasende à 262 km de Kisangani (Province Orientale). Elles avaient fui des affrontements entre les Fardc et les Maï-Maï dans leur localité. Ces déplacés appellent à l'intervention du gouvernement congolais pour faciliter leur retour dans leurs villages respectifs.

**Masisi: conditions de vie difficiles pour les déplacés à Kitchanga.** Les personnes fuyant les combats du week-end entre les Fardc les miliciens du groupe armé Alliance du peuple pour un Congo libre et souverain (APCLS) à Ngingwe et Muhanga, quittent le territoire de Masisi pour se réfugier à Kitchanga (Nord-Kivu). Leur situation humanitaire est précaire, affirment des sources de la région. La coordination de la société civile locale a lancé un cri d'alarme lundi 20 janvier pour eux en direction des autorités et des ONG humanitaires et caritatives du Nord-Kivu.

**Lambert Mende: «La perquisition n'était pas dirigée contre John Numbi».** Le gouvernement nie avoir dirigé une perquisition contre le général suspendu John Numbi. Le porte-parole de l'exécutif national, Lambert Mende Omalanga, l'a affirmé, mardi 21 janvier, au cours d'une conférence de presse tenue, à Kinshasa. «La perquisition n'était pas dirigée contre le général John Numbi. On a découvert l'identité de la personne au moment où l'opération était en train de se dérouler. Il y a eu dénonciation d'un regroupement de personnes plus ou moins suspectes dans un endroit inhabité, donc un chantier où des gens ne peuvent pas habiter», a-t-il expliqué devant les journalistes. Mende a expliqué que les autorités militaires de la 6<sup>e</sup> région militaire se sont intéressées à dénicher des personnes trouvées dans une résidence inhabitée pour éviter la situation d'insécurité qui a prévalu fin décembre dernier à Lubumbashi. Il fait notamment allusion aux attaques armées simultanées du 30 décembre menées contre les sites stratégiques du pays à Kinshasa, à Lubumbashi (Katanga), à Kolwezi (Katanga) et à Kindu (Maniema). Le porte-parole du gouvernement affirme que le procureur a interpellé dix-huit personnes parmi lesquelles quatre policiers. Ces derniers ont été aussitôt libérés. Des sources militaires renseignent que 16 personnes suspectes sont jusqu'à présent aux arrêts dont une femme et quelques effets militaires ont été saisis dans la résidence perquisitionnée. «Donnons le temps au procureur de nous dire qui sont ces personnes arrêtées», a poursuivi Mende. La ferme du général Numbi située sur la route de Kasenga aurait également été perquisitionnée. Les sources militaires expliquent également que l'objectif de l'opération n'était pas d'arrêter le général John Numbi mais plutôt de vérifier les allégations selon lesquelles il entretiendrait des miliciens Maï-Maï et autres miliciens Bakata Katanga. Après la perquisition faite dans les résidences de l'ancien inspecteur général de la police, la situation est redevenue calme à Lubumbashi notamment au quartier Carrefour où les militaires lourdement armés étaient déployés depuis lundi après-midi. (Radio Okapi)

**Kinshasa: la mesure contre les Mercedes 207 maintenue.** La mesure de la police interdisant les véhicules en mauvais état de circuler au centre-ville de Kinshasa est maintenue. Le commissaire général de la police

nationale, général Charles Bisengimana, l'a confié, mardi 21 janvier, dans un entretien à Radio Okapi. Il a indiqué qu'à partir du vendredi 24 janvier, ces bus ne pourront plus atteindre le centre d'affaires de la capitale.

### **Mercredi 22 janvier.**

**RDC: la majorité des atteintes aux droits humains restent impunies, selon Human Rights Watch.** La grande majorité des atteintes aux droits humains perpétrées en RDC restent impunies, déplore l'ONG internationale Human Rights Watch (HRW) dans son rapport mondial 2014 publié mardi 21 janvier. Sur le chapitre réservé à la RDC, HWR a dénoncé tour à tour les abus des forces de l'ordre, le recours aux intimidations, aux menaces et aux arrestations arbitraires pour empêcher les dirigeants politiques et les militants d'exprimer librement leurs opinions ou de manifester. L'ONG internationale a également fustigé les crimes de guerre perpétrés par les rebelles du M23 et les attaques de civils perpétrées par d'autres groupes armés dans l'Est de la RDC. Le M23 est accusée par l'ONG, en juillet dernier, d'avoir exécuté sommairement au moins 44 personnes et violé au moins 61 femmes et filles depuis mars 2013 dans l'est du pays. Par ailleurs, Human Rights Watch dit avoir enregistré certains développements positifs, notamment dans le domaine de la justice avec l'arrestation et le transfert de Bosco Ntaganda à la Cour pénale internationale (CPI), au Pays-Bas. L'ONG note aussi que le gouvernement congolais a lancé des mandats d'arrêt visant plusieurs dirigeants du M23, et des autorités gouvernementales ont clairement indiqué qu'ils n'offriront pas d'amnistie aux personnes présumées responsables de crimes de guerre et qu'ils ne les intégreront pas dans l'armée. (Radio Okapi)

**Nord-Kivu : les ADF renforcent leurs positions à Beni et dans le parc des Virunga.** Les rebelles ougandais ADF renforcent leurs positions dans plusieurs localités de la chefferie de Watalinga, environ 90 km de Beni-ville, dans le Nord-Kivu, ont indiqué mardi 21 janvier des sources locales, confirmées par des sources de la société civile. Selon elles, ces rebelles préparent ainsi leur résistance à tout désarmement par les FARDC. De son côté, le colonel Olivier Hamuli, porte-parole de l'armée au Nord-Kivu, assure que les ADF seront poursuivis jusque dans leur dernier retranchement.

**Shabunda : les miliciens Raia Mutomboki multiplient les exactions depuis début janvier.** Les miliciens Raia Mutomboki de la coalition Sisawa casapard ont multiplié les exactions sur l'axe Tombi-Kazozola à Shabunda, depuis le début de l'année. Le président de la Société civile locale, l'abbé Kizito Kitanga a condamné, mardi 21 janvier à Shabunda-Centre les actes de pillage, tortures, vols et viols auxquels se livrent ces miliciens. Des informations confirmées par les autorités locales.

**Sud-Kivu : des rebelles burundais de FNL accusés d'exactions dans 3 localités d'Uvira.** Des rebelles burundais du FNL violent, pillent, enlèvent et extorquent les populations des localités de Mushule, Kagogo et Manana, surplombant la cité d'Uvira au Sud-Kivu. Des acteurs humanitaires ont affirmé, mardi 21 janvier que ces rebelles se réorganisent dans ces cités où ils ont installé des camps depuis le début du mois de janvier.

**Zongo: des réfugiés centrafricains et congolais saluent l'élection de Catherine Samba en RCA.** Les réfugiés centrafricains et congolais de Zongo en Equateur saluent l'élection de la nouvelle présidente centrafricaine, Catherine Samba-Panza. Ils ont affirmé, mercredi 22 janvier, que son élection mettra fin à l'insécurité à Bangui et leur facilitera de retourner dans leur pays.

**Assassinat de Mamadou Ndala: «L'hypothèse» du gouvernement n'est pas un jugement, selon Mende.** «S'il vous plaît, cessez de penser que si le gouvernement émet une hypothèse, c'est un jugement ou un arrêt de justice qui désigne les coupables ». Lambert Mende, porte-parole du gouvernement congolais, a ainsi répondu mardi 21 janvier aux critiques d'une partie de l'opinion congolaise sur la déclaration qu'il avait faite le 2 janvier dernier lors de l'annonce de la mort du colonel Mamadou Ndala. Il avait indiqué ce jour-là que les auteurs de l'assassinat de Mamadou Ndala seraient des rebelles ougandais des ADF. Une piste moins plausible au regard de l'évolution de l'enquête, estiment des observateurs. Lambert Mende reconnaît que le gouvernement congolais a été induit en erreur par son personnel militaire en attribuant ce forfait aux rebelles ougandais des ADF. « Le gouvernement de la République a été ouvertement critiqué pour avoir relayé les premiers rapports de son personnel militaire sur le terrain portant un doigt accusateur sur les rebelles ougandais des ADF dans ce forfait qui a coûté la vie à Mamadou », a affirmé Lambert Mende dans sa conférence de presse tenue à Kinshasa. Et d'ajouter : « Ont-ils voulu égarer le gouvernement ? L'ont-ils fait sans intention dolosive ? L'enquête seule va le déterminer ». Le porte-parole du gouvernement se réjouit tout de même que la justice militaire ait décidé d'aller plus loin en suivant d'autres pistes ayant abouti à l'arrestation de certains officiers des Forces armées de la RDC.

« Ce n'est pas un hasard si parmi les justiciables interpellés à Beni par la justice militaire figurent certains membres du personnel militaire qui ont été les premiers à donner l'information au gouvernement », a ajouté Lambert Mende. Il a indiqué que l'instruction pré-juridictionnelle du dossier de l'assassinat de ce brave officier militaire devenu général à titre posthume a déjà commencé et que plusieurs officiers des FARDC dont l'aide de camp du défunt, le capitaine Moïse Banza arrêté samedi dernier à Kinshasa, sont auditionnés. (Radio Okapi)

**RDC: le plan de lutte contre les maladies tropicales 2014 mis en place.** Les partenaires de la RDC dans la lutte contre les maladies tropicales négligées mettent en place un plan d'action de lutte contre ces maladies pour l'année 2014, au cours du 2è forum réunissant ces partenaires, débuté mercredi 22 janvier à Kinshasa. Il s'agit des maladies infectieuses endémiques graves, autres que le VIH/Sida, la tuberculose et le paludisme qui touchent principalement les populations les plus pauvres et les plus marginalisées des pays à faible revenu dont l'onchocercose ou la cécité des rivières.

**L'Institut géographique sollicité dans la résolution des conflits de terre entre les deux Kasai.** Les experts de l'Institut géographique national sont appelés à implanter des bornes conformément aux textes légaux pour résoudre les conflits de terre à la frontière entre les deux Kasai. La Monusco et la société civile des deux Kasai ont lancé cet appel, mardi 21 janvier, au retour d'une mission conjointe dans des groupements du territoire de Dibaya (Kasai-Occidental) et de Kabeya-Kamuanga (Kasai-Oriental).

**Sud-Kivu: la fièvre typhoïde en baisse de 98% à Kamanyola.** Le médecin-directeur de l'hôpital Saint-Joseph de Kamanyola (Sud-Kivu), Gilbert Kwangaba Dyugu, affirme que le nombre de malades de fièvre typhoïde a baissé dans cette cité, située à plus de 100 km de Bukavu (Sud-Kivu). Il a indiqué, mardi 21 janvier, que deux cas de fièvres typhoïdes ont été enregistrés, depuis le début de cette année, contre septante-cinq, en décembre dernier, soit 98%.

**RDC : l'Assemblée nationale vote le budget 2014 revu à la hausse.** Le budget de l'Etat exercice 2014 a été voté mardi 22 janvier à l'Assemblée nationale. Il s'élève à 8,9 milliards de dollars américains. Il s'observe une amélioration de près de 739 130 dollars américains par rapport au budget initial présenté par le gouvernement. Cette augmentation est réalisée et présentée dans le rapport de la commission Economique et financière de l'Assemblée nationale qui a amendé le projet du gouvernement conformément aux prescriptions des députés. Selon cette commission, le réaménagement de ce budget 2014 provient des recettes des douanes et accises, des impôts, des recettes non fiscales et de la Direction général des recettes administratives, domaniales, judiciaires et de participation (DGRAD). Les économies dégagées sont affectées, en ce qui concerne les dépenses d'interventions économiques, sociales, culturelles et scientifiques aux secteurs vitaux, notamment l'agriculture et la santé, précise le rapport de la commission Economique et financière. Quant aux dépenses de fonctionnement, ces augmentations ont renforcé, entre autre, les secteurs de la défense et de sécurité, de l'éducation et la Commission électorale nationale indépendante (Ceni). Certains députés pensent que l'affectation de ces recettes améliorées n'ont pas tenu compte des rémunérations des services de sécurité et défense. D'autres par contre estiment qu'il y a lieu d'améliorer encore plus le Budget en RDC. Mais Emery Okundji indique qu'il y a lieu de faire mieux si on mettait un terme aux pertes des recettes publiques. « Tout le monde reconnaît, le gouvernement reconnaît qu'il y a coulage, le chef de l'Etat lui-même a reconnu qu'il y a coulage, mais tout le monde se plaint, alors qui va agir. Il faut maintenant agir. Et donc, il faut qu'il y ait un contrôle parlementaire sérieux », dit-il. Le budget voté est envoyé au Sénat pour une seconde lecture. (Radio Okapi)

**Début d'un forum sur les maladies tropicales à Kinshasa.** Le forum des partenaires de lutte contre les maladies tropicales s'ouvre mercredi 22 janvier à Kinshasa. Il sera question d'aider le gouvernement congolais à mieux s'organiser avec les partenaires afin de collecter davantage des fonds. Le directeur du Programme africain de lutte contre l'onchocercose (Apoc), Jean-Baptiste Rungu l'a déclaré mardi 21 janvier à son arrivée à Kinshasa. Il a souligné que l'Apoc, qui est soutenu par l'Organisation mondiale de la Santé, est le partenaire le plus important de la RDC en terme technique et financier depuis 1998 avec 5 000 000 de dollars américains par mois.

**Jeudi 23 janvier.**

**Katanga: les Bakata Katanga incendient plus de 600 habitations à Pweto ;** Les miliciens Bakata Katanga ont incendié, du 17 au 21 janvier, environ 600 maisons dans une vingtaine de localités du territoire de Pweto (Katanga). Selon des sources militaires de la région, des structures médicales et scolaires figurent au nombre des bâtisses détruites par ces miliciens. Pour se mettre à l'abri, les habitants des localités attaquées ont trouvé refuge en brousse. Les auteurs de ces incendies obéissent aux ordres des chefs miliciens Mandrakwa et Malusoke, très actifs dans cette zone.

**RDC : les explications de Kin Kiey Mulumba sur le code 243 et le nom de domaine .cd.** Le ministre des Postes, Téléphones et Nouvelles technologies de l'Information et de la communication (PT-NTIC), Kin-Kiey Mulumba s'est expliqué, mercredi 22 janvier, à l'Assemblée nationale sur la gestion du domaine internet de premier niveau de la RDC [.cd] et la traque des fraudeurs du code téléphonique 00243, qui trafiquent des appels internationaux. Il répondait à la question d'actualité du député Patrick Muyaya. Fin 2013, certains sites internet des services publics du domaine point cd (.cd) étaient inaccessibles. Plusieurs cas de fraudes des appels

internationaux ont également été constatés. Le député national Patrick Muyaya estime que toute lumière devrait être faite sur ces deux problèmes. Le ministre de PT-NTIC a d'abord expliqué que le problème de la gestion internet point cd (.cd) est parti du remplacement du manager congolais Christian Tshimanga au poste d'administrateur du serveur. Ce dernier n'a pas apprécié sa révocation et s'était permis de déconnecter la RDC du domaine point cd (.cd). Kin Kiey Mulumba s'est contenté d'indiquer que des négociations sont en cours « pour une transition en douceur » de la gestion du serveur. Quant la question de la traque des fraudeurs des appels internationaux, le ministre des PT-NTIC a affirmé qu'un consortium recruté pour traquer les fraudeurs décèle chaque jour une centaine de cartes sim frauduleuses qu'il fait désactiver par les opérateurs. La difficulté dans ce dossier, est que certains opérateurs de télécom collaborent, mais d'autre ne le font pas, ajoute Kin Kiey Mulumba. C'est ce qui justifie, à l'en croire, ses descentes quelques fois sur terrain pour « hausser le ton » contre des opérateurs récalcitrants. Le ministre Kin Kiey a aussi assuré que les fraudeurs des appels internationaux utilisent des moyens technologiques sophistiqués. Ce qui requiert également des moyens conséquents de la part du gouvernement pour continuer à démanteler tous ces réseaux qui sont à la base du manque à gagner important à la République. La fraude des appels téléphoniques internationaux font perdre à l'Etat congolais environ 12 millions de dollars américains chaque mois. (Radio Okapi)

**Russ Feingold : « L'objectif est d'éradiquer tous les groupes armés ».** Après la défaite du M23, l'objectif est à présent d'éliminer tous les groupes armés. L'envoyé spécial des Etats-Unis dans la région des Grands Lacs, Russ Feingold l'a déclaré après son entretien avec les autorités provinciales et celles de la Monusco mercredi 22 janvier à Lubumbashi. Il a souligné que son pays apporte son soutien à la RDC dans la lutte contre les groupes armés par le truchement de la Monusco.

**Le député Clément Kanku fustige les dépenses prestigieuses du gouvernement Matata.** Le député Clément Kanku dénonce des «dépenses de prestige» effectuées par le Premier ministre Augustin Matata Ponyo. Il juge «inacceptable» que le gouvernement s'achète un avion pour les déplacements de ses membres ou décaisse mensuellement des millions de dollars pour aménager la pelouse dans la commune de la Gombe à Kinshasa, alors que le contexte social des Congolais est déplorable. Alors que la plupart des nos hôpitaux de la RDC ne sont pas réhabilités, poursuit-il, «le Premier ministre s'engage à construire un immeuble de 22 millions de dollars pour [abriter les cabinets de] son gouvernement. Ça c'est après avoir réhabilité les installations de la primature pour une dizaine de millions de dollars.» Le chef de l'Etat Joseph Kabila avait en effet lancé, vendredi 1er août 2013, les travaux de construction de l'hôtel du Gouvernement à la Place royale dans la commune de la Gombe à Kinshasa. Cet immeuble de onze étages devrait abriter les cabinets de tous les ministres du gouvernement. Les travaux devraient être exécutés par une firme chinoise pendant vingt mois. D'après le même parlementaire, Matata Ponyo prévoit encore de réquisitionner tous les immeubles qui sont autour de la Place Royale pour en faire des bureaux de l'Etat, «pour autant de millions de dollars.» «Dans ce pays, où on n'a pas d'eau et d'électricité, le Premier ministre paie 7 à 8 millions de dollars pour entretenir le gazon à travers la commune de la Gombe. Je trouve ça scandaleux et irresponsable pour un gouvernement, qui a beaucoup de peine ne serait-ce que pour faire une mobilisation rationnelle et efficiente des recettes de l'Etat.» Tous les efforts fournis par Radio Okapi depuis lundi pour avoir la réaction du côté du cabinet du Premier ministre sont restés vains. (Radio Okapi)

**Ituri: des responsables du Pam, du HCR et de l'Unicef visitent les déplacés de Lagabo.** La directrice exécutive adjointe de l'Unicef, Yoka Brandt, l'assistante au HCR, Janet Lim, et le directeur exécutif assistant du Pam, Ramiro Lopes da Silva, ont rendu visite, mercredi 23 janvier, aux déplacés de guerre de Lagabo, village situé à près de trente kilomètres au Sud de Bunia en Ituri (Province Orientale). Ces déplacés ont fui depuis cinq mois les affrontements entre l'armée et les rebelles de la Force de résistance patriotique de l'Ituri (FRPI) de Cobra Matata. Le Programme alimentaire mondial (Pam) leur a distribué une ration alimentaire de quinze jours. Le Haut commissaire pour les réfugiés (HCR) leur a donné des couvertures, des marmites, des jerricans et d'autres biens. L'Unicef aménage des sources d'eau dans le camp qui abrite ces déplacés. Selon le chef de groupement Zadu, Claude Iribi Zitono, le camp de Lagabo compterait 23 013 personnes qui voudraient rentrer dans leurs villages d'origine. Il demande au gouvernement de mettre autant de volonté pour résoudre la question de la milice de Cobra Matata qu'il en a mis pour combattre la rébellion du M23, défaite en novembre dernier au Nord-Kivu. Selon Zitono, des déplacés de Lagabo qui ont décidé de retourner dans leurs villages à Kaguma et à Adike, il y a une semaine, ont été pillés par des miliciens. Ils sont retournés dans le camp. (Radio Okapi)

**Kinshasa : nouveau sursis de 45 jours pour les « 207 ».** Le gouvernement provincial de Kinshasa a accordé mercredi 22 janvier un moratoire de 45 jours aux transporteurs en commun, dont les propriétaires des fameux Mercedes «207» surnommés «esprit de mort», pour qu'ils mettent leurs véhicules en bon état technique. Les conditions calamiteuses dans lesquelles ces fourgons aménagés en minibus transportent leurs passagers sont à l'origine de beaucoup d'accidents dans la capitale de la RDC.

**Ituri : le général Kifwa dément la présence des militaires aux barrières routières.** Le commandant de la 9e région militaire de l'armée congolaise, le général Jean-Claude Kifwa, dément la présence des militaires congolais au niveau des barrières érigées sur la route nationale numéro 4 qui relie la Province Orientale et le Nord-Kivu. Les usagers de cette route, les conducteurs de véhicules ainsi que la société civile de Bafwasendwe affirment cependant que des agents des services de l'État, de la police et de l'armée tiennent plusieurs barrières sur cette route. Les conducteurs de véhicules se plaignent notamment de devoir payer de l'argent pour pouvoir franchir certaines barrières.

**RDC: les sénateurs votent la loi portant amnistie.** Les sénateurs ont voté ce jeudi 23 janvier la loi portant amnistie pour faits insurrectionnels, faits de guerre et infractions politiques. La loi indique que toute personne, auteur, co-auteur ou complice des faits infractionnels commis sur le territoire de la RDC au cours de la période allant du 1er juillet 2003 au 20 décembre 2013, est éligible à l'amnistie. Mais cette loi ne couvre pas les crimes de génocide, crimes contre l'humanité, crimes de guerre, la torture, les traitements cruels, inhumains ou dégradants, les viols et autres violences sexuelles, l'utilisation, la conscription ou l'enrôlement d'enfants ainsi que toutes les violations massives des droits humains. Les personnes reconnues coupables de détournement des deniers publics et de pillage, ainsi que des infractions à la réglementation du change et de trafic des stupéfiants ne sont pas non éligibles à l'amnistie. Cette loi est envoyée à l'Assemblée nationale pour une seconde lecture.

**Province Orientale: des rebelles de la LRA enlèvent 3 personnes à Mombu.** Des rebelles ougandais de l'Armée de résistance du seigneur (LRA) ont kidnappé, mardi 21 janvier, trois personnes dans la localité Mombu, dans le territoire de Bondo, à 524 km au Nord de Kisangani (Province Orientale). Le président de la société civile de Bondo, Evariste Booto, indique qu'un préfet des études compte parmi les personnes enlevées. Les trois personnes ont été kidnappées au moment où elles travaillaient dans leurs champs.

**RDC: Mwenze Kongolo dénonce la perquisition sans mandat de sa ferme à Lubumbashi.** L'ancien ministre congolais de la Sécurité et de la Justice, Jeannot Mwenze Kongolo dénonce la perquisition de sa ferme le mardi 21 janvier à Lubumbashi (Katanga) par des militaires. Au cours d'une conférence de presse tenue jeudi 23 janvier à Kinshasa, ce compagnon de Laurent-Désiré Kabila s'est plaint que cette opération a été exécutée sans mandat. «J'ai quand même été ministre de la Justice de ce pays, je connais la procédure. Vous ne pouvez pas aller la nuit et vous ne pouvez pas aller sans mandat», a dénoncé Mwenze Kongolo.

**RDC : WWF plaide pour les intérêts des autochtones dans les exploitations pétrolières.** Le Fonds mondial pour la conservation de la nature (WWF) plaide pour l'insertion des parts des communautés dans la loi sur les hydrocarbures en examen à l'Assemblée nationale depuis mars 2013. Le directeur pays de cette ONG internationale, le professeur Raymond Lumbuenamo, a affirmé mercredi 22 janvier que les compagnies qui aimeraient travailler dans ce domaine devraient « venir avec des unités de traitement et que les communautés locales soient parties prenantes ». «Dans le cas qui nous concerne, les terres sur lesquelles le pétrole sera exploité appartiennent à ces communautés en tous cas de façon coutumière et l'Etat le reconnaît. Ces communautés devraient participer, même de façon modique à [l'exploitation]», a déclaré le professeur Raymond Lumbuenamo. Il a indiqué que dans le code minier, il y a 60% pour l'Etat central, 25% pour l'Etat provincial et 15% pour les entités décentralisées. « Il n'y a rien pour les communautés. Moi j'aurais aimé qu'on dise par exemple que 5% des productions reviendraient aux communautés locales. Là ce serait un engagement concret », a ajouté le directeur de WWF. En décembre dernier, WWF a entrepris une série d'échanges avec la société civile, les opérateurs économiques, l'assemblée provinciale et des étudiants de Goma au Nord-Kivu, pour les sensibiliser sur la sauvegarde du patrimoine du parc national des Virunga face aux tentatives de prospection pétrolière des entreprises étrangères. (Radio Okapi)

**L'abbé Malu Malu lance le cycle électoral.** A l'invitation du Parlement, et en particulier d'André Flahaut, l'abbé Malu Malu, président de la Commission électorale indépendante congolaise, a multiplié les contacts en Belgique afin de s'assurer des soutiens politiques, financiers et aussi techniques (l'institut géographique national par exemple) pour réussir le prochain cycle électoral. Jusqu'en 2016 en effet, les scrutins vont se succéder au Congo, en commençant par les élections urbaines, municipales et locales et en se terminant sur les élections législatives et présidentielle de 2016. Selon l'abbé, ces scrutins locaux pourront mener au renouvellement du Sénat mais aussi à l'apparition d'un nouveau personnel politique : « début mars, le Parlement va débattre de la possibilité d'instaurer des quotas pour les femmes, afin que ces dernières puissent disposer de sièges supplémentaires. La parité au sein des partis politiques sera également discutée... » Les besoins de la CENI pour 2014 devraient s'élever à 284 millions de dollars et s'il faut en juger par les soutiens déjà obtenus, l'abbé Malu Malu, qui avait réussi le pari électoral en 2006, jouit déjà d'un capital de confiance bien supérieur à celui de son prédécesseur le pasteur Mulunda, organisateur du scrutin de 2011 qui avait été considéré comme un échec. (Colette Braeckman)

**Vendredi 24 janvier.**

**Martin Kobler: «Tous les groupes armés doivent cesser d'exister au Katanga et en RDC».** Le représentant spécial du secrétaire général de l'Onu en RDC, Martin Kobler, a rappelé jeudi 23 janvier que «tous les groupes armés doivent cesser d'exister au Katanga et en RDC». Il s'exprimait à Kalemie au cours de la cérémonie de remise des médailles aux troupes du 7e bataillon du contingent béninois, arrivées à la fin de leur mission.

**Kalemie : Martin Kobler décore 450 casques bleus béninois.** Quatre cents cinquante casques bleus béninois du 7e bataillon de la Mission des Nations unies pour la stabilisation en RDC (Monusco) ont été décorés jeudi 23 janvier à Kalemie (Katanga) par Martin Kobler, le patron de la mission onusienne. Ces médailles leur sont décernées pour les actions tant militaires que civiles qu'ils ont accomplies sur le sol congolais.

**Nord-Kivu: le Pam suspend son aide dans 34 sites des déplacés.** Le Programme alimentaire mondial (Pam) a suspendu son aide aux déplacés des trente-quatre sites et camps du Nord-Kivu. Le directeur exécutif assistant chargé des opérations de cette agence onusienne, Ramiro Lopes Da Silva, l'a annoncé, jeudi 23 janvier aux déplacés du camp de Mugunga, à 10 km à l'Ouest de Goma (Nord-Kivu).

**Katanga : près de 35 000 déplacés ont besoin d'assistance à Malemba Nkulu.** Près de 35 000 personnes ayant fui depuis fin 2013 les exactions commises par des miliciens se réclamant du seigneur de guerre Gédéon Kyungu à Malemba Nkulu, dans le Katanga, ont besoin d'assistance, a indiqué vendredi 24 janvier l'ONG Meedaf. Selon le coordonnateur de cette ONG d'action humanitaire et de défense de droit de l'homme, Maître Ado Ilung-A-Mulaj, ces déplacés proviennent d'une quinzaine de villages incendiés par ces miliciens. Concentrés le long de la route menant vers Manono, ils vivent dans des conditions difficiles.

**Bukavu: 4 policiers comparaissent pour meurtre d'un chauffeur.** Le tribunal militaire de garnison de Bukavu a reporté à lundi 27 janvier le procès en flagrance débuté mercredi dans l'affaire de quatre policiers accusés de meurtre d'un chauffeur à Kadutu. Jeudi, le tribunal a tenu son audience dans la salle de la commune d'Ibanda. Il a entendu les inculpés sur les circonstances de ce meurtre, mais aussi le commandant du commissariat de police à Kadutu. Parmi les cinq personnes inculpées dans ce procès, il y a le commandant du commissariat de police de Kadutu qui devait comparaître comme renseignant dès mercredi. Mais il a été directement inculpé. Le ministère public voulant mettre sa responsabilité en jeu exige des explications sur la manière dont deux armes ont été livrées à l'auteur présumé du crime à partir du magasin d'armements du commissariat. L'audience de ce jeudi a été consacrée à l'audition de principaux inculpés sur les circonstances du meurtre de ce jeune chauffeur, mercredi vers 16 heures. Au cours de cet incident, deux personnes ont été blessées par balle. Devant la barre, l'un des principaux inculpés a reconnu en effet avoir accouru vers le magasin d'armements du commissariat de police à Kadutu pour demander du renfort et dans l'intention de sortir du pétrin ses collègues pris en sandwich par des chauffeurs en colère autour d'un garage pirate. Il a reçu les deux armes dont l'une comprenait quatre balles. Et pendant qu'il allait à rescousse de ses collègues pris en otage par la foule, il a pris soin de charger l'un des fusils. Il déclare cependant n'avoir pas tiré, si ce n'est deux balles sont sorties de la chambre pendant la dispute avec la foule. (Radio Okapi)

**RDC: Global Witness fustige une supercherie entre le gouvernement et Dan Gertler.** Global Witness dénonce une supercherie dans la transaction entre la société Nessergy, de l'homme d'affaires israélien Dan Gertler, et le gouvernement congolais sur le bloc pétrolier situé au large du littoral atlantique congolais. Dans un rapport publié jeudi 23 janvier, l'ONG britannique indique que cette entreprise pétrolière avait acheté ce bloc auprès de Kinshasa à 500 000 dollars américains en 2006 et qu'elle l'a revendu au même gouvernement à 150 millions de dollars en 2012. De son côté, Nessergy parle d'un rapport malveillant et entaché de beaucoup de légèretés.

**Mbuji-Mayi: explosion du dépôt d'armement, 2 morts.** Deux personnes ont été tuées et plusieurs autres blessées, vendredi 24 janvier, au cours de l'explosion déclarée au dépôt d'armement de la 5e région militaire, à Mbuji-Mayi (Kasaï-Oriental). Des témoins indiquent que cette déflagration a également causé plusieurs autres dégâts matériels notamment la destruction des maisons. Le gouverneur du Kasaï-Oriental, Alphonse Ngoy Kasanji, attribue cette explosion à la foudre qui est tombée pendant que la pluie s'abattait à Mbuji-Mayi.

**Kamina: Martin Kobler apprécie les sites d'accueil des démobilisés.** Le patron de la Monusco, Martin Kobler, a apprécié les sites apprêtés pour accueillir, démobiliser ou intégrer les ex-miliciens au sein de l'armée nationale, à Kamina (Katanga). Il a exprimé son satisfecit, vendredi 24 janvier, à l'issue de sa visite dans cette ville, située à 600 km au Nord de Lubumbashi, chef-lieu du Katanga.

**Mahagi: la grève se poursuit dans les écoles catholiques.** Les enseignants d'écoles conventionnées catholiques du territoire de Mahagi, situé à une centaine de km de Bunia dans la Province Orientale, poursuivent leur grève entamée depuis le 12 janvier. Ils protestent contre des irrégularités enregistrées dans leur

paie par voie bancaire, a indiqué jeudi 23 janvier le président territorial du Syndicat national des enseignants catholiques (Synecat), Jean-Marie Ubemu Fwarwinyo. Parmi les irrégularités déplorées figurent l'omission de 315 enseignants sur la liste de paie. Les autorités du service de contrôle et paie des salaires des enseignants (Secope) assurent que «la paie pourra intervenir la semaine prochaine», a annoncé mercredi le chef de la sous-division de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel (EPSP) à Mahagi, Finias Uwonda.

### **Samedi 25 janvier.**

**Bas-Congo: près de 20 morts dans des accidents de circulation en 3 semaines.** Près de 20 personnes ont été tuées au cours des accidents de circulation, survenus en l'espace de trois semaines, sur la nationale n°1 (Kinshasa-Matadi-Boma). Ces chiffres ont été livrés, vendredi 24 janvier, par le coordonnateur de la Nouvelle société civile du Bas-Congo, Jonas Lukoki, à Matadi, k chef-lieu de la province. Pour résoudre ce problème, il a plaidé pour l'implication de tous les partenaires du secteur routier.

**Affaire Bosco Ntaganda : 922 victimes enregistrées par la Cour Pénale Internationale.** Neuf cent vingt-deux victimes ont été enregistrées pour participer aux audiences de confirmation de charges dans l'affaire qui oppose le procureur de la Cour Pénale Internationale (CPI) à l'ancien chef de guerre et rebelle Bosco Ntaganda, a indiqué vendredi 24 janvier Patrick Tshibuyi, membre de l'unité de sensibilisation de la CPI en Ituri, dans la Province Orientale. 97 enfants ex soldats font partie de ces victimes. Les audiences de confirmation des charges débutent lundi 10 février prochain à La Haye. Selon Patrick Tshibuyi, les juges de la chambre préliminaire, qui vont statuer lors de cette audience de confirmation des charges, ont reconnu à 97 enfants ex soldats et 825 autres personnes la qualité de victime et le droit de pouvoir participer aux procédures quant à l'audience de confirmation des charges. Le procureur de la CPI accuse Bosco Ntaganda de crimes de guerre, soit le meurtre, l'attaque contre la population civile, le viol, l'esclavage sexuel et le pillage, ainsi que de crimes contre l'humanité, soit encore le meurtre, le viol, l'esclavage sexuel, mais aussi la persécution. L'accusé aurait commis ces crimes en Ituri en 2002 et 2003 alors qu'il était chef d'Etat-major de la milice de l'Union des Patriotes Congolais (UPC), dont l'ex chef politique, Thomas Lubanga, qui a été reconnu coupable de crimes de guerre en juillet 2012 et condamné à purger une peine de 14 ans dans la prison de la CPI. Au cours de sa première comparution devant la CPI mardi 26 mars, consacrée notamment à la vérification de son identité, Bosco Ntaganda avait clamé son innocence. «J'ai été informé de ces crimes, mais je plaide non coupable», avait-il alors déclaré, avant d'être interrompu par la juge Ekaterina Trendafilova, qui lui a expliqué que l'objet de l'audience n'était pas de savoir s'il plaiderait coupable ou non coupable. Bosco Ntaganda était visé par deux mandats d'arrêt internationaux émis en 2006 et 2012. Après avoir fui la RDC pour se réfugier au Rwanda, le « Terminator », comme on le surnommait, avait demandé son transfert à la CPI pour y être jugé. (Radio Okapi)

**Katanga : l'armée dément avoir perquisitionné la ferme de Mwenze Kongolo.** L'armée n'a jamais perquisitionné la ferme de l'ancien ministre de la Justice, Jeannot Mwenze Kongolo, a affirmé vendredi 24 janvier le commandant de la 6e région militaire des Forces armées de la RDC, le général Mbwayama Nsiona, au cours d'un point de presse tenu à Lubumbashi, au Katanga. Mwenze Kongolo avait accusé les Fardc d'avoir perquisitionné sa ferme à Lubumbashi sans aucun mandat les y autorisant. Pour l'officier supérieur des Fardc, cette perquisition n'a jamais eu lieu. Après avoir dénoncé cette perquisition, l'ancien compagnon de Laurent Désire Kabila, président national des Patriotes kabilistes, a accusé «le régime» de vouloir, par cette opération, «mettre fin» à sa vie. L'ancien ministre de la sécurité et de la Justice avait promis de déposer une plainte pour violation de domicile. (Radio Okapi)

**Equateur : craintes sécuritaires après le cantonnement d'ex Seleka à la frontière de la RDC.** La Nouvelle Société civile congolaise du Nord Ubangi s'inquiète pour la sécurité dans ce district et de la ville de Gbadolite suite au cantonnement des éléments de l'ancienne rébellion de la Seleka à Mobay-Banga, dans la préfecture centrafricaine de Basse Kotto, en face de la ville congolaise de Mobay-Mbongo, à 25 Km de Gbadolite. Au cours d'une réunion d'évaluation de la situation sécuritaire dans le Nord-Ubangi mercredi 22 janvier, le responsable de cette structure a plaidé pour le renforcement du dispositif sécuritaire dans cette partie de la province.

**Kasaï-Oriental : au moins 17 morts après l'explosion d'un dépôt d'armes à Mbuji-Mayi.** Au moins 17 personnes ont été tuées et 30 autres blessées après l'explosion du dépôt d'armes du camp militaire Nyonolo, à Mbuji-Mayi, au Kasaï-Oriental, a indiqué samedi 25 janvier le gouverneur de province, Alphonse Ngoyi Kasanji. Le gouverneur a attribué cette explosion à la foudre. Parmi les morts, deux blessés, dont une fillette de 3 ans, qui ont succombé à leurs blessures après avoir été conduits à l'hôpital. Une délégation gouvernementale, est arrivée à Mbuji-Mayi pour s'enquérir de la situation.

**Province Orientale: les Mbororo accusés d'empêcher les autochtones à chasser à Manziga.** La cohabitation entre les éleveurs Mbororo et les populations autochtones de Manziga est difficile dans cette chefferie du territoire de Niangara, située à plus de 700 km au nord de Kisangani (Province Orientale). Depuis



un mois, les autochtones accusent ces éleveurs étrangers de leur interdire l'accès à la forêt pour chasser et pêcher. Plusieurs chasseurs et pêcheurs de la chefferie affirment que les Mbororo leur ont ravi leur matériel de travail.

## **Dimanche 26 janvier.**

**RDC: 6 personnes kidnappées dans les combats entre Fardc et Lra à Diapedi.** Six personnes ont été enlevées au cours des affrontements survenus, jeudi 23 janvier, entre les militaires et les rebelles ougandais de la Lra, à Diapedi, une localité du poste d'Etat de Bili, en territoire de Bondo, à 500 Km au Nord de Kisangani (Province Orientale). Des sources de la région affirment que le nombre de personnes tuées au cours des accrochages n'est pas encore révélé.

**Kinshasa: les prix du manioc et du maïs augmentent de 100%.** Les prix du manioc et du maïs ont, depuis quelques semaines, pris de l'ascenseur dans la capitale congolaise. Des sources concordantes indiquent qu'un sac de cossette de manioc est passé de 35 000 FC à 65 000 FC, soit une augmentation de 100%. Selon les mêmes sources, le sac de maïs de 50 kg est négocié à 90 000 FC alors qu'il était vendu à 45 000 FC sur le marché kinois.

**Nord-Kivu: 139 cas de violations des droits humains répertoriés à Birambizo en 2013.** Environ 139 cas de violation des droits humains ont été enregistrés au cours de l'année 2013 dans la zone de santé de Birambizo, à plus de 12 km au Sud de Kanyabayonga (Nord-Kivu). Le Bureau œcuménique d'appui au développement (BOAD) a livré ces chiffres, jeudi 23 janvier, à l'issue des journées de réflexion sur les voies et moyens de protéger la population contre les violences. Le chargé du volet protection et nutrition de cette organisation citoyenne, Kakule Katumbano, a reconnu que le nombre de cas de violations des droits humains est en baisse depuis le dernier trimestre de 2013. Il a par ailleurs invité les bailleurs de fonds à porter assistance aux centres de santé qui œuvrent dans le soin des femmes victimes de violences sexuelles dans la zone de santé de Birambizo. «Les centres de santé manquent des produits et éprouvent des difficultés pour soigner des femmes victimes de violations sexuelles», a conclu le chargé du volet protection et nutrition de BOAD. Plus de 3 000 cas de viols avaient été enregistrés dans différents territoires du Nord-Kivu au cours du 1er semestre 2013, selon un rapport du «Groupe de travail en charge de base des données et cartographie. (Radio Okapi)

**RDC: une ONG dénonce la disparition d'une trentaine d'espèces de poissons dans le lac Albert.** L'ONG des droits de l'Homme Equitas basée à Bunia indique que plusieurs espèces de poissons sont menacées de disparition dans le lac Albert. Selon cette ONG, ce cours d'eau ne compte plus que sept espèces de poissons sur la quarantaine qui y étaient autrefois enregistrées. Equitas attribue cette disparition de poissons à la violation de la réglementation de la pêche dans ce lac.

**Kasaï-Occidental: plus de 100 personnes aux arrêts à Kananga.** La police nationale a arrêté, dans la nuit de samedi 25 janvier, environ 115 personnes parmi lesquelles 20 femmes et quelques mineurs, à Kananga (Kasaï-Occidental). Ces personnes ont été appréhendées à l'issue des patrouilles mixtes menées par la police et les militaires dans plusieurs quartiers du chef-lieu du Kasaï-Occidental. Selon les premières enquêtes, il y a des détenteurs d'armes, des vendeurs des chanvres et des Kuluna qui auraient fui Kinshasa, parmi les personnes interpellées.

**Sud-Kivu : 3 morts dans un éboulement de terre à Bukavu.** Trois personnes ont trouvé la mort et une autre grièvement blessée dans un éboulement de terre survenu, dans la nuit de samedi 25 janvier, dans la ville de Bukavu (Sud-Kivu). Selon le bourgmestre de la commune de Kadutu, cette catastrophe est due à la pluie qui s'est abattue sur la capitale provinciale du Sud-Kivu. La maison où dormaient les victimes (une mère et ses deux enfants) a été complètement détruite.

**RDC: plus de 3 000 cas de lèpre enregistrés en 2013.** Plus de trois mille cas de lèpre ont été enregistrés en 2013 en République démocratique du Congo (RDC), a affirmé le directeur du programme national de lutte contre la lèpre et la tuberculose, Jean Noël Mputu. Selon lui, ces cas ont été dépistés au Bandundu, à l'Equateur, dans la Province Orientale et au Katanga.

**Goma: des jeunes formés sur les projets intégrateurs dans les Grands Lacs.** Plusieurs associations des jeunes du Rwanda, Burundi et de la RDC, regroupées dans la cadre du projet dénommé : «Jeunes volontaires pour la paix et la reconstruction des pays des Grands Lacs », ont clôturé vendredi 24 janvier à Gisenyi (Rwanda) une formation de cinq jours destinée aux animateurs de ce projet. Cette session a porté sur l'exécution des trois sous projets soumis par ces jeunes et qui seraient financés par l'Union européenne à travers la Communauté économique des pays des Grands Lacs (CPGL).

**Equateur: la grève à l'Inera/Boketa risque de compromettre le projet Parrsa.** Les agents de l'Institut national d'études et de recherches agricoles (Inera)/Boketa, à Gemena dans la province de l'Equateur, sont entrés en grève depuis le vendredi 24 janvier. Ils s'insurgent contre le rabattement de moitié de leurs salaires depuis le mois de juillet dernier. Cette grève illimitée risque de compromettre le Projet d'appui à la réhabilitation et à la relance du secteur agricole (Parrsa), auquel l'Inera fournit des semences saines et des données climatologiques pour aider les agriculteurs à cultiver pendant des périodes propices.

**Bukama: renforcement de la lutte contre la pêche clandestine.** Plus d'un mois après la fermeture de la pêche au Katanga, la mesure est diversement appliquée. Dans d'autres coins de la province, la fermeture de la pêche n'est pas bien respectée, contrairement à Bukama, renseigne le service local chargé de la surveillance de la pêche. Les autorités locales saluent l'intensification de la lutte contre d'éventuels pêcheurs clandestins. Pour l'inspecteur de l'agriculture, pêche et élevage du territoire de Bukama, le respect de la suspension de la pêche serait dû au changement des stratégies adoptées cette année différentes par rapport à celles de l'année dernière. Les surveillants ne se limitent plus à saisir et incendier les filets à maille prohibée. Cette année, la brigade de la pêche à Bukama arrête les pêcheurs clandestins et les réfère aux instances judiciaires. En outre, elle délocalise les pêcheurs qui habitent dans les camps de pêche situés le long des lacs et brûle leurs cases. Au total, vingt-deux mille cases ont été brûlées dans les différents camps des pêches. Plus de deux mille filets à maille prohibée, dont les moustiquaires ont été saisies et incinérés dans les camps de pêche. Quarante-trois pêcheurs, dont douze femmes, ont été arrêtés et référés aux instances judiciaires. A cela s'ajoute l'interpellation d'autres personnes accusées de pousser les pêcheurs à ne pas respecter la fermeture. Il s'agit notamment des étudiants, de chefs coutumiers et de commerçants. L'administrateur du territoire de Bukama, qui salue le travail de la brigade de la pêche, demande à ses collaborateurs de s'impliquer davantage en vue de sauvegarder la diversité des poissons dans son entité, qui constitue une partie de la réserve halieutique de Kamalondo. (Radio Okapi)

**Lundi 27 janvier.**

**Explosion de Mbuji-Mayi: l'inhumation des victimes prévue ce lundi.** Les vingt-et-une victimes de l'explosion du dépôt d'armes du camp Nyongolo à Mbuji-Mayi seront inhumées lundi 27 janvier au cimetière de Lubilanji. Les blessés sont soignés dans les structures médicales locales. A Kinshasa, l'opposant Vital Kamerhe a appelé dimanche le gouvernement à bien les prendre en charge.

**Nord-Ubangi: le projet d'appui à la relance agricole se réjouit de son activité en 2013.** Le Projet d'appui à la réhabilitation et la relance du secteur agricole (PARRSA) a produit 36 000 kg de semences de maïs et 10 000 kg de semences d'arachides en 2013 dans le district du Nord-Ubangi, province de l'Equateur. Les responsables de ce projet se sont félicités de cette réalisation dimanche 26 janvier au cours d'un atelier d'évaluation.

**Transport en commun : le contrôle technique boudé à Kinshasa.** Aucun véhicule de transport en commun ne s'était encore présenté dans l'un des trois centres agréés par l'autorité provinciale pour effectuer leur contrôle technique obligatoire. Le gouvernement avait accordé un moratoire de 45 jours, à partir du 22 janvier, à ces véhicules, notamment aux taxis-bus de marque Mercedes 207, pour remplir cette obligation. Cinq jours après, les trois centres affirment n'en avoir encore vu aucun.

**Nord-Kivu : Ocha redoute un regain d'insécurité suite au retour d'ex-combattants chez eux.** Le bureau de coordination d'aide humanitaire (Ocha) au Nord-Kivu redoute que les anciens éléments de groupes armés qui retournent dans leurs milieux d'origine commettent des exactions à l'encontre des civils. Dans un bulletin publié mercredi 22 janvier, cette agence des Nations unies a indiqué que ces ex combattants abandonnent le centre de cantonnement de Bweremana. La société civile de Kitshanga, en territoire de Masisi, signale déjà de son côté des exactions commises par ces anciens combattants.

**Bakata Katanga : 66 villages incendiés en 5 mois.** Les miliciens indépendantistes Bakata Katanga ont incendié 66 villages durant les cinq derniers mois dans le triangle formé par les territoires de Mitwaba, Manono, Pweto, ainsi que dans le territoire de Malemba Nkulu, dans la province du Katanga, ont indiqué dimanche 26 janvier des membres d'organisations humanitaires. Selon les mêmes sources, ces attaques ont causé le déplacement de plus de 500 000 personnes dans cette région. Ces miliciens brûlent ces villages pour punir la population qui s'était rangée derrière l'armée lors des affrontements de novembre dernier.

**Ituri : plaidoyer pour la prise en charge des PVV en RDC et non en Ouganda.** Le médecin chef du Programme national de lutte contre le sida (PNLS) en Ituri (Province Orientale), Docteur Roger Budju, a plaidé dimanche 26 janvier pour que les personnes vivant avec le VIH/Sida dans la zone de santé d'Adi, en territoire d'Aru (Province Orientale), frontalière à l'Ouganda, soient prise en charge sur le territoire congolais. Faute de médicaments dans leur zone de santé, ces quelque 2 000 personnes séropositives se rendent depuis 2011 dans les centres de santé de Koboko et Arua, en Ouganda, pour être soignées gratuitement. Malheureusement pour

eux, ce programme, financé par l'ONG Médecins Sans Frontière (MSF) France, va s'arrêter en mars 2014, selon le médecin.

**Katanga: les investisseurs invités à recourir à la main d'œuvre locale.** Les autorités provinciales du Katanga appellent les entreprises implantées dans cette province à promouvoir la main d'œuvre congolaise pour réduire le taux de chômage. Elles ont lancé cet appel le vendredi 24 janvier dernier au cours d'une table ronde organisée par la Fédération des entreprises du Congo (FEC) sur l'organisation de la sous-traitance dans cette riche province minière. Les participants à cette table ronde ont notamment regretté que la sous-traitance dans le secteur minier soit presque exclusivement réservée à des étrangers. Selon eux, il existe pourtant des entreprises congolaises capables de fournir les mêmes services demandés aux étrangers. Le premier vice-président de la FEC au Katanga affirme que ce problème touche l'ensemble du secteur économique de la province. Il a déploré que les entreprises agropastorales et commerciales recourent également à une sous-traitance étrangère qui, à son tour, fait appel à des entreprises locales pour exécuter certaines tâches. Selon lui, ce recours à la sous-traitance étrangère ne permet pas de réduire le taux de chômage dans la province. Une participante à la table ronde fait remarquer que malgré l'augmentation de la production minière au Katanga, les habitants de la province ne sont pas moins pauvres qu'avant. Les investisseurs qui ont pris part à ces discussions n'ont pas souhaité commenter cette interpellation. (Radio Okapi)

**RDC: un enfant meure chaque minute suite à l'insalubrité.** Le personnel de l'ONG catholique Caritas Congo est formé sur les objectifs du programme villages assainis du lundi 27 janvier au jeudi 30 janvier à Kinshasa. Ce programme gouvernemental vise à améliorer l'accès à l'eau potable et aux installations sanitaires pour lutter contre la morbidité et la mortalité liées aux maladies hydriques et au manque d'assainissement de base. Un enfant meure chaque minute en RDC de suite de ces maladies, selon le coordinateur du programme villages assainis au ministère de la santé, Dr Mavar Kwengani.

**Katanga: la Monusco plaide pour la formation des policiers.** La Mission des Nations unies pour la stabilisation en RDC (Monusco) plaide pour la formation et le renforcement des capacités des policiers dans la province du Katanga. C'est ce qu'a souhaité, lundi 27 janvier, le représentant spécial adjoint du secrétaire général des Nations unies chargé des opérations dans l'Est, Abdallah Wafi. Lors de sa visite de travail à l'école de formation de la police de la Kasapa, il a indiqué que plusieurs provinces de la RDC ont bénéficié de ce programme de formation des policiers, sauf le Katanga.

**Katanga: pénurie d'eau à Kamina.** L'eau ne coule plus, depuis une semaine, dans les robinets de la ville de Kamina, située à plus de 600 km de Lubumbashi (Katanga). Cette coupure est due au vol d'un câble électrique de la ligne alimentant l'usine de pompage de la Régie de distribution d'eau (Regideso), a déclaré lundi 27 janvier le chef de centre de cette entreprise, Kabey Mbay Shimok.

**Kinshasa: les agents des Lignes maritimes du Congo en grève.** Les agents des Lignes maritimes du Congo (ex CMZ) sont en grève depuis lundi 27 janvier. Ils ont répondu à l'appel lancé par l'intersyndical des entreprises publiques pour protester contre la réduction de leurs salaires. Selon eux, la direction de leur entreprise tente de réduire de trois cents voire quatre cents dollars américains à chacun sur l'ensemble de leur rémunération. Pour sa part, l'Administrateur déléguée de LMC, Caroline Mawandji, rejette toutes ces accusations, qualifiant cette grève « de sauvage ». « A partir du moment où les parties conviennent de se retrouver le 28 [janvier], vous ne pouvez pas amener les gens dans la rue le 27 [janvier]. Que chacun vienne avec sa fiche et prouver ce qu'on lui a retenu », a affirmé Caroline Mawandji. Une réunion de conciliation de vues a été aussitôt convoquée par l'inspection du travail. Elle est prévue mardi 28 janvier. Elle a pour but de tenter de réconcilier les deux parties. **Arrêt de travail à Boma.** Les travailleurs des LMC ont également débrayé dans la ville de Boma (Bas-Congo). En attendant la réunion de Kinshasa, un service minimum a été mis en place pour ne pas perturber les activités au port de Boma. Ces grévistes ne jurent que sur l'abrogation de la mesure prise par l'Administrateur déléguée de LMC, Caroline Mawandji. (Radio Okapi)

**RDC : la Monusco réaffirme son appui aux FARDC dans les opérations contre les ADF.** La Mission des Nations unies pour la stabilisation en RDC (Monusco) apporte son appui « logistique et tactique » aux militaires congolais dans les opérations menées contre les rebelles ougandais des ADF. La précision a été donnée lundi 27 janvier par le porte-parole militaire de la mission onusienne, le lieutenant-colonel Félix Basse lors d'une conférence de presse à Goma au Nord-Kivu.

**Mardi 28 janvier.**

**Province Orientale : la radio Liberté Basoko accusée d'incitation au trouble.** L'administrateur du territoire de Basoko (Province Orientale) accuse la radio liberté Basoko, une radio de l'opposition, d'appel à la désobéissance civile et incitation au trouble, selon un rapport parvenu à la presse lundi 27 janvier. L'autorité territoriale affirme avoir saisi le Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication (Csac) et les

autorités provinciales à ce sujet. Entre-temps, le directeur de la radio incriminée, Michel Koyagba, affirme vivre en clandestinité après avoir reçu des menaces de mort.

**Nord-Kivu : les combattants FDLR/Foca commettent des exactions au Sud de Lubero.** Les combattants rwandais FDLR/Foca (Forces démocratiques pour la libération du Rwanda/Forces combattantes Abachunguzi), concentrés au village de Mumole depuis deux semaines, récoltent les produits des champs cultivés par les paysans, pillent les biens des villageois et violent des femmes. Ces exactions ont été dénoncées lundi 28 janvier par le président de la Société civile de Luofu, Ezéchiel Kanedou. Les populations des localités environnant Mumole ont fui vers Luofu et Kayina, des villages sécurisés par l'armée, pour ne pas subir le sort de leurs voisins.

**RDC: Oxfam craint que les opérations militaires n'entravent l'espoir de paix dans l'Est.** «Alors que 2014 commence tout juste, il y a des motifs d'espoir de paix dans l'Est de la République démocratique du Congo », écrit Oxfam dans son rapport intitulé « le difficile équilibre», publié lundi 27 janvier. L'ONG internationale craint tout de même que les opérations militaires actuellement en cours contre les groupes armés n'accroissent les violences et les exactions commises à l'encontre de la population civile, en particulier dans les zones reculées.

**Maniema: la Snel doit 780 000 dollars à la Sakima.** La Société nationale d'électricité (Snel) doit près de 780 000 dollars américains à la Société aurifère du Kivu et du Maniema (Sakima). Selon le vice-président de l'entreprise minière, cette somme est la facture de consommation de l'électricité produite par la centrale hydroélectrique de Luuzi Lukulu entre avril 2007 et janvier 2014. Cette centrale appartient à la Sakima. La Snel distribue et commercialise dans la ville de Kindu le courant électrique produit par la centrale de la Sakima.

**Katanga: Richard Muyej consulte les acteurs locaux pour lutter contre les Bakata Katanga.** Le ministre de l'Intérieur, Richard Muyej, doit rencontrer ce mardi 28 janvier les acteurs politiques de la province du Katanga. Depuis deux semaines, il consulte les autorités politiques, les chefs coutumiers, les notables et les jeunes de la province pour comprendre et tenter de mettre fin à l'activisme des miliciens indépendantistes Bakata Katanga. Ces derniers se sont illustrés ces derniers mois par des attaques contre des localités et villes de cette province.

**Gemena: 39 Congolais évacués de la Centrafrique se plaignent de leurs conditions de vie.** Trente-neuf Congolais rapatriés de Centrafrique à cause des violences qui y ont lieu dans ce pays se plaignent de leurs conditions de vie à Gemena où ils sont arrivés le samedi 24 janvier. Rapatriés par l'ambassade de la RDC à Bangui, ils regrettent de ne recevoir aucune aide.

**RDC : les Etats-Unis s'opposent à toute tentative de réorganisation du M23.** Les Etats-Unis d'Amérique s'opposent à toute tentative de réorganisation des rebelles du M23. Russ Feingold, l'envoyé spécial de ce pays pour la région de Grand lacs, l'a déclaré mardi 28 janvier à Kinshasa au cours d'une conférence de presse. Ce mouvement a été militairement défait par les Fardc au début du mois de novembre dernier. Mercredi 15 janvier dernier, la Monusco avait fait part de ses inquiétudes sur des manœuvres opérées par certains cadres de M23 pour se réorganiser militairement. Russ Feingold a indiqué que si ces informations sont avérées, le M23 «recevra une réponse ferme et adéquate ». Il a appelé tous les pays de la région des Grands lacs à respecter la déclaration de Nairobi, l'Accord-cadre d'Addis-Abeba et la mise en œuvre du processus de DDRR. « Ce sont les seuls mécanismes grâce auxquels les anciens combattants pourront quitter leurs groupes armés pour s'adonner à d'autres occupations. Et en mon sens, ce sont les meilleurs moyens de pouvoir empêcher le M23 de revenir sur la scène », a ajouté Russ Feingold. Deux déclarations ont mis fin aux pourparlers de Kampala. Elles ont été signées en décembre à Nairobi. L'une par le M23, marque la dissolution de ce mouvement rebelle. Et l'autre signée par Kinshasa marque l'engagement de la RDC à mettre en place le programme de démobilisation, désarmement et réinsertion sociale des anciens rebelles et à présenter au Parlement congolais un projet de loi d'amnistie des éléments du M23. L'accord d'Addis-Abeba signé le 24 février par onze pays africains vise principalement la stabilité de l'Est de la RDC, en proie à l'insécurité depuis deux décennies. (Radio Okapi)

**Nord-Kivu : les miliciens Kifuafula prêts à déposer les armes.** Les miliciens du groupe Mai-Mai Kifuafula se disent disposés à se rendre à l'armée congolaise et à mettre fin aux hostilités. C'est ce qu'a annoncé leur chef, Noa Machano, dans une correspondance adressée mardi 28 janvier à l'administrateur du territoire de Masisi (Nord-Kivu). selon lui, leur mouvement armé a été créé pour protéger la population contre des exactions perpétrées par des rebelles rwandais des FDLR.

**Kinshasa : une centaine de familles délogées de l'école primaire Kabinda.** La police nationale congolaise a délogé, mardi 28 janvier, une centaine de familles du bâtiment à étages abritant l'ancienne école primaire Kabinda, située entre avenue Kabinda-Kapanga et plateau et Guy marin dans la commune de Kinshasa. Ces familles sont accusées d'occuper illégalement ce bâtiment de l'Etat. Cette école de la capitale ne fonctionne

plus depuis 1994. Les familles déguerpies réclament leur argent de garantie locative qu'elles auraient versé auprès de M. Kalonji, qui se dit bailleur et propriétaire de ce site. « Nous payons le loyer chaque fin du mois. Notre bailleur Kalonji et PDG de ce site détient notre argent de garantie. Qu'on nous aide à trouver une solution », s'est plaint une dame victime de ce déguerpissement. « Maintenant nous sommes dans la rue. Nous avons des enfants, qu'allons-nous faire ? », s'est-elle interrogée. Difficile pour les personnes délogées de trouver une solution car le PDG Kalonji reconnu comme bailleur et tous ceux qui travaillent avec lui étaient absents du site. Plusieurs activités socioprofessionnelles et commerciales exercées sur ce site ont également été interdites. Les garages automobiles et les ateliers de menuiserie constituaient une source de revenus pour de nombreuses familles dans la concession de l'ancienne école primaire Kabinda. Les habitants de ce quartier disent assister à plusieurs délogements forcés dans la concession de cette école abandonnée, où les occupants ont souvent reçu une somme d'argent pour leur relocalisation. (Radio Okapi)

### **Mercredi 29 janvier.**

**Les Etats-Unis encouragent les présidents africains à respecter leurs mandats constitutionnels.** Les Etats-Unis d'Amérique encouragent les présidents africains à respecter leurs mandats constitutionnels. L'envoyé spécial de Barack Obama dans la région des Grands Lacs, Russ Feingold, l'a affirmé mardi 28 janvier dans une conférence de presse à Kinshasa.

**RDC: la Belgique va poursuivre la formation des para-commandos de l'armée.** La Belgique s'engage à poursuivre sa coopération militaire avec la RDC, notamment dans la formation des unités para-commandos Fardc. L'attaché de défense de l'ambassade du royaume en RDC, colonel Steve Vermeer, l'a affirmé mardi 28 janvier au sortir d'une audience avec le gouverneur du Nord-Kivu, à Goma.

**Partenariat sino-congolais : les Chinois n'ont pas déboursé d'argent en 2013.** Les entreprises chinoises, engagées depuis 6 ans dans un partenariat avec la RDC pour la construction des infrastructures, n'ont déboursé aucun sou en 2013 dans le cadre de ces accords. Des sources proches de ce dossier affirment que ce partenariat serait en panne suite au non respect de la RDC de ses engagements notamment la prise en compte des risques politiques encourus par ces investissements. Refusant de parler de «panne», la cellule de suivi des contrats sino-congolais reconnaît cependant des difficultés dans l'exécution desdits contrats. Douze mois après l'approbation du projet de coopération par le gouvernement chinois, la RDC s'était engagée à adopter une loi devant sécuriser le régime fiscal, douanier et de change applicable à ce projet de coopération en raison de sa spécificité. Cette loi, stipulée dans l'article 15 de ce contrat, était une exigence des Chinois pour se protéger contre toute appropriation ou nationalisation de leurs entreprises dans le futur ou encore l'expropriation directe ou indirecte de la Sicominex, joint-venture minière née de ce partenariat, et son patrimoine. L'Etat congolais, via la Gécamines, doit détenir 32% de parts de la Sicominex contre 68% pour le consortium chinois. L'entreprise possède deux gisements riches en cuivre et cobalt de Dikulwe et Mashamba au Katanga. Dans le cadre de la Sicominex, les entreprises chinoises apportent le financement et la RDC la concession minière. A en croire des sources proches du dossier, c'est à cause du retard pris pour l'adoption de cette loi au Parlement que les Chinois n'ont pas décaissé de l'argent en 2013 pour l'exécution des projets d'infrastructures, notamment la construction de routes et d'hôpitaux. Initialement conclus pour 9 milliards de dollars américains, ces contrats avaient été revus à 6,2 milliards suite aux pressions du FMI et de la Banque mondiale. Trois milliards deux cents millions de dollars doivent être investis dans le secteur minier, donc dans la Sicominex, et le reste est destiné aux infrastructures. Mais à ce jour, seulement près de 1,7 milliards de dollars ont été déboursés, dont 468 millions pour les infrastructures. Déjà en mai 2013, des rumeurs faisaient état du retrait d'Exim Bank du partenariat sino-congolais. C'est cette banque chinoise qui finance les entreprises chinoises engagées dans la construction d'infrastructures en RDC. Le responsable du bureau de coordination et de suivi du programme sino-congolais, Moïse Ekanga, l'avait démenti. Réagissant aux mêmes rumeurs quelques jours plus tôt sur Radio Okapi, le Premier ministre Matata Ponyo avait reconnu, sans le préciser, un problème dans le partenariat sino-congolais, évoquant une «question qui nécessite un examen en profondeur. (Radio Okapi)

**Equateur : la mortalité infantile a atteint 60% à Mobayi-Mbongo en 2013.** Le taux de mortalité infantile a atteint 60% et celui de la mortalité maternelle 20% dans le territoire de Mobayi-Mbongo, district du Nord-Ubangi, province de l'Equateur. Ces chiffres ont été livrés le mardi 28 janvier par l'ONG internationale Vision Mondiale qui mène dans ce territoire le projet Accès aux soins de santé primaire (ASSP). Pour les enfants de 0 à 5 ans, le taux de mortalité élevé est dû au paludisme et aux infections respiratoires aiguës. Plusieurs femmes ne survivent pas à l'accouchement.

**Explosion de Mbuji-Mayi: le gouvernement remet 1 500 USD à chaque famille éplorée.** Le gouvernement a remis, mardi 28 janvier, une enveloppe de 1 410 000 francs congolais (1549 dollars américains) à chaque famille éprouvée par l'explosion du dépôt d'armes du camp militaire Nyongolo survenue le vendredi 24 janvier dernier, à Mbuji-Mayi (Kasaï-Oriental). Le gouverneur du Kasaï-Oriental, Alphonse Ngoy Kasanji, a remis, au nom du gouvernement, cette enveloppe à dix-sept familles. Les autres recevront l'argent plus tard.

**Nord-Kivu: Julien Paluku met en garde la population contre la haine ethnique.** Le gouverneur du Nord-Kivu, Julien Paluku, met en garde les habitants de sa province contre les discours séparatistes, les comportements xénophobes et la haine ethnique qu'il a observé depuis quelque temps, « spécialement dans la ville de Goma ». Il promet des sanctions contre toute personne qui s'en prendra à une autre à cause de son appartenance ethnique.

**Kamina : des policiers accusés d'extorsion à Mulongo.** La société civile accuse les policiers d'extorsion à Mulongo dans la province du Katanga. Les agents de l'ordre sont notamment accusés de ravir aux habitants de cette localité des biens et de l'argent.

**RDC : l'armée va traquer les Bakata Katanga récalcitrants à la démobilisation.** Le gouvernement de la RDC s'engage à traquer les miliciens Bakata Katanga qui se montreront récalcitrants à la démobilisation, a indiqué mardi 28 janvier le ministre de l'Intérieur, Richard Muyej Mangez. Au cours d'une conférence de presse tenue à Lubumbashi, dans le Katanga, le ministre a énoncé cette mesure, et d'autres, censés endiguer le phénomène Bakata Katanga dans cette province.

**Martin Kobler : « Notre première priorité en 2014, c'est la lutte contre les FDLR ».** Le représentant spécial du secrétaire général des Nations unies en RDC, Martin Kobler, a affirmé que la priorité de la Monusco en 2014 sur le plan militaire est de lutter contre les rebelles rwandais des FDLR, sans négliger les rebelles ougandais des ADF. Il l'a dit mercredi 29 janvier au cours de la conférence des Nations unies à Kinshasa.

**Nord-Kivu : les groupes armés se rendent à Bweremana sans armes, s'inquiète la Monusco.** Beaucoup parmi les combattants qui se rendent au centre de regroupement de la localité de Bweremana au Nord-Kivu se présentent sans armes, s'inquiète le chef de bureau de la Mission des Nations unies pour la stabilisation en RDC, Ray Virgilo. Il a affirmé, mardi 28 janvier, « qu'il n'y a pas eu de désarmement des ex-combattants dans cette localité comme cela était attendu par les autorités congolaises et la communauté internationale ».

**Katanga : des chefs de groupements de Pweto ont fui leurs localités depuis un an.** Plusieurs chefs des groupements de Pweto (Katanga) ont fui leurs entités pour trouver refuge au chef-lieu du territoire. Certains y sont depuis une année. Des avis divergent pour expliquer les raisons de leur fuite. Certaines sources affirment qu'ils ont fui l'insécurité causée par les Maï-Maï et les Kata-Katanga. D'autres par contre estiment que c'est le conflit de pouvoir coutumier qui est à la base de cette situation.

**RDC : le Sénat vote le budget 2014.** Les sénateurs ont adopté ce mercredi 29 janvier le projet de loi de finances 2014. Ils n'ont pas apporté beaucoup de modifications par rapport au texte voté à l'Assemblée nationale. Les sénateurs ont cependant demandé qu'une enveloppe de près de 7 milliard de francs congolais (près de 7 millions de dollars américains) soit affectée au fonctionnement de la commission nationale pour le recensement en prévision des élections générales à venir. Ce budget doit à présent être promulgué par le président de la République.

**Sud-Kivu : la Fec dénonce « la lenteur » dans le dédouanement des marchandises aux frontières.** La Fédération des entreprises du Congo (Fec) déplore « la lenteur » pour le dédouanement des marchandises aux frontières du Sud-Kivu. Les produits importés prennent quatorze jours avant d'être autorisés à entrer dans la province, a dénoncé mardi 28 janvier, le président provincial de cette structure, Jean Mudekereza. Il a précisé que certains produits vivriers qui traînent dans la zone de dédouanement deviennent impropres à la consommation et entraîne des pertes considérables pour les commerçants. « Dans l'éthique de la Fec, on ne peut pas autoriser qu'un commerçant vende des produits périmés. Et nous avons dit qu'il faut que l'OCC joue son rôle. Ça choque. Il est maintenant question de voir s'il ya des cartons des poissons pourris, il faut les jeter », a déclaré Jean Mudekereza. Il a plaidé pour que les camions transportant des vivres frais ne soient pas bloqués pendant longtemps dans les frontières. « Dans les 24 heures, ces camions doivent entrer dans la province pour qu'on permette à l'opérateur de décharger. Il ne faut pas les services de douane bloquent les initiatives des opérateurs économiques congolais », a indiqué Jean Medekereza. Pour sa part, la Direction générale de douane et accises (DGDA) a souligné que des mécanismes sont mis en place pour accélérer le dédouanement de vivres frais. Mais Cela n'empêche pas aux opérateurs économiques de payer les droits de taxes dues à l'importation, avant de suivre la procédure normale qui dure jusque là quatorze jours, averti les responsables de la DGDA. (Radio Okapi)

**Jeudi 30 janvier.**

**Nord-Kivu : plus de 6 000 enfants n'ont pas accès à l'éducation à Nobili.** Plus de six mille enfants n'ont pas accès à l'éducation dans le secteur de Nobili, en territoire de Beni au Nord-Kivu suite à l'insécurité et l'instabilité que traverse cette zone. C'est ce qu'a indiqué, mercredi 29 janvier la chargée d'information

publique du Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (Ocha), au Nord-Kivu, Imane Cherif.

**Nord-Kivu: 4 personnes abattues par des bandits armés en un mois à Kitchanga.** Quatre personnes ont été abattues, en l'espace d'un mois, dans la cité de Kitchanga, située à 83 km au Nord-Ouest de Goma (Nord-Kivu). Le président de la coordination de la société civile du territoire de Masisi, John Banyele, a dénoncé mercredi 29 janvier, ces actes, qu'il a attribués aux bandits armés non identifiés.

**Les ménages délocalisés à Fungurume ont été relocalisés, affirme Tenke Fungurume Mining.** Tenke Fungurume Mining (TFM) affirme avoir développé et mis en œuvre un plan d'action de réinsertion des familles délogées en 2006 de leur village de Fungurume où il exploite des minerais. Le géant minier affirme avoir appliqué ce plan de 2007 à 2009. L'entreprise réagit ainsi à la plainte de 113 familles qui lui réclament des indemnités de logement. Elles ont adressé leur plainte le 18 janvier dernier à la société civile de Fungurume. Dans le cadre de ce projet de réinstallation, 270 ménages du village de Mulumbu étaient relocalisés, soutient TFM. Les familles concernées et le comité de leurs représentants sont directement impliqués dans l'élaboration du plan d'action de réinsertion, ajoute l'entreprise. Tenke Fungurume Mining précise que 45 autres ménages étaient relocalisés dans un autre village sans pour autant dire lequel. L'entreprise ajoute qu'elle continue à s'engager régulièrement avec les ménages par l'intermédiaire des comités de consultation mis en place pour chaque communauté touchée par cette relocalisation. Et de souligner que les réunions avec ces comités se tiennent tout au long du processus de réinstallation. En outre, signale TFM, tous les ménages réinstallés avaient reçu un soutien supplémentaire d'intrants agricoles pour faciliter la restauration de leurs moyens de subsistance. Cette entreprise se dit engagée à assister les personnes vulnérables qui ont été économiquement fragilisées par cette réinstallation. Celles qui au départ étaient identifiées comme vulnérables avaient reçu une assistance pendant ce processus, insiste-t-elle. (Radio Okapi)

**Katanga : des femmes manifestent contre l'arrestation de leurs maris pour insurrection.** Des femmes ont manifesté mercredi 29 janvier à Lubumbashi, dans le Katanga, pour protester contre l'arrestation de leurs maris soupçonnés de complicité avec les miliciens Bakata Katanga. Selon les manifestantes, leurs conjoints ont été emmenés par des militaires de la 6e région militaire des Forces armées de la RDC (Fardc) lundi dernier, après avoir été arrêtés à leurs domiciles sur l'avenue Mayi Ndombe, au quartier Bongonga, dans la commune de Kampemba. Elles accusent l'armée de les empêcher de voir les prisonniers et dénoncent des arrestations arbitraires.

**Bunia: des élèves ont marché pour protester contre la grève de leurs enseignants.** Une centaine d'élèves des écoles conventionnées catholiques ont marché, mercredi 29 janvier, dans les rues de Bunia, en Ituri (Province Orientale) pour protester contre la grève de leurs enseignants. Selon des sources concordantes, ces élèves scandaient des slogans hostiles à Ecobank, qu'ils accusent d'être à la base de cet arrêt des cours dans leurs établissements scolaires. Les mêmes sources affirment qu'ils ont jeté des projectiles au siège social de cette banque commerciale, endommagé des vitres de la bâtisse et blessé un gardien. «Il n'y a pas cours depuis vendredi dernier. L'Etat en complicité avec l'Ecobank n'a pas encore réglé les litiges de nos enseignants», s'est plaint un manifestant. En grève depuis six jours, les enseignants de ces écoles catholiques accusent Ecobank de retenir 1,5% de l'argent dans leurs comptes. Des accusations que cette banque continue de rejeter. Des parents d'élèves ont, de leur côté, estimé que les enseignants n'ont pas raison d'aller en grève pour le fait qu'Ecobank leur soutirerait 1,5% de leur salaire. Pour ces parents, ce montant est largement inférieur à celui qu'eux-mêmes paient aux enseignants pour les études de leurs enfants. (Radio Okapi)

**Human rights watch demande à la RDC de veiller à l'arrestation des dirigeants du M23.** L'organisation internationale Human Rights Watch (HRW) demande au gouvernement congolais de s'assurer que le Rwanda et l'Ouganda traduisent à la justice des leaders du M23 et ceux des autres groupes armés impliqués dans de graves atteintes aux droits humains. HRW l'a signifié au Président Joseph Kabila dans une lettre qu'elle lui a adressée mercredi 29 janvier.

**Equateur: l'Assemblée provinciale vote le budget 2014 revu à la hausse.** Les députés provinciaux de l'Equateur ont voté, mercredi 29 janvier, le budget provincial exercice 2014 qui s'élève en recettes comme en dépenses à 373 millions de dollars américains. Cette loi budgétaire, d'abord estimée à plus de 296 millions de dollars américains a été augmenté de 26%. La subvention de l'Etat n'a pas changé, mais les recettes à caractère commun, par exemple, sont passées de plus de 79 millions USD à plus de 136 millions USD et les recettes spécifiques, de plus de 79 millions USD à plus de 100 millions USD. Par ailleurs, l'investissement qui était de plus de 128 millions USD a été ramené à plus de 161 millions USD, soit de 43 à 45% d'accroissement. De ce budget d'investissement, 33% sont alloués aux services sociaux de base, 30% aux infrastructures et 15% à l'agriculture. Un accent particulier a été mis sur le secteur du genre, qui bénéficie de 5% d'accroissement par rapport au montant initial. (Radio Okapi)



**Plaine de Ruzizi : un député provincial craint la recrudescence de l'insécurité.** La situation sécuritaire est préoccupante dans la plaine de la Ruzizi au Sud-Kivu. C'est ce qu'a déclaré jeudi 30 janvier le député provincial élu du territoire d'Uvira, Mushonyo Wa Rusati, au sortir d'une réunion d'évaluation sur la situation sécuritaire entre la société civile du territoire d'Uvira et les autorités militaires basées à Sange. Mushonyo Wa Rusati évoque notamment des cas des récents massacres de la population à Kawanda et à Mutarule. Il parle aussi du cas tentative de tueries des habitants de Luberizi, évités de justesse suite à l'intervention des forces de l'ordre. Selon le député provincial élu d'Uvira, Mushonyo Wa Rusati, des plaintes d'arrestations arbitraires sont également enregistrées vers Kikurwe. Il craint que cette situation dégénère si les autorités administratives et militaires ne s'y penchent pas dans « un bref délai ». Les autorités de l'armée ont affirmé que des militaires ont été déployés dans des milieux où tous ces cas d'insécurité sont signalés. (Radio Okapi)

**RDC: controverse sur la période de couverture d'amnistie.** L'article premier du projet de loi d'amnistie divise les députés de la majorité présidentielle (MP) et de l'opposition, membres de la Commission politique, administrative et juridique (PAJ). L'opposition reproche à la majorité de vouloir en faire une loi sélective. Ce que rejette le camp présidentiel. Cette disposition encore sous examen renvoyé par le Sénat à l'Assemblée nationale propose l'amnistie pour la période allant du 1er juillet 2003 au 20 Décembre 2013. « Nous ne voulons pas d'une loi sélective qui n'amènera ni l'unité nationale, encore moins la cohésion nationale. Nous voulons prendre le président de la République aux mots. Nous voulons que ce qu'il respecte ce qu'il a promis [à la clôture des concertations nationales] », a affirmé Emery Ukundji, député de l'opposition. L'article 1er de la loi d'amnistie stipule : « Sont amnistiés les faits insurrectionnels, les faits de guerre et les infractions politiques commis sur le territoire de la République démocratique du Congo au cours de la période allant du 1er juillet 2003 au 20 décembre 2013 ». Emery Ukundji souhaite que cette loi d'amnistie « contribue non seulement à mettre fin à la guerre mais aussi réconcilier toutes les couches sociales de la RDC ». D'après lui, la périodicité proposée par ce texte ne saurait répondre à ces deux exigences. « Il faudrait donc tenir compte de cela dans le délai et dans la date que l'on veut mettre dans la loi », a-t-il poursuivi. De leur côté, les députés de la MP rejettent l'accusation du caractère sélectif de la loi d'amnistie. Ils estiment que la période d'amnistie que propose la majorité est la suite normale des autres lois d'amnistie déjà promulguées en 2005 et 2009. « On amnistie pas les hommes. Ce sont les faits qui sont amnistiés et les individus en sont les bénéficiaires. Ce qui nous semble plausible au niveau de la MP, c'est de partir du 8 mai 2009 jusqu'au 20 mai 2013 avant d'arrêter une nouvelle périodicité concernant la nouvelle loi », a affirmé Jean Kimbunda, député de la MP. Il a expliqué qu'en 2005, une loi d'amnistie de portée générale avait déjà été prise et est mise en exécution ; et qu'une nouvelle loi d'amnistie a été prise en 2009 jusqu'au 7 mai 2009. « Il est tout à fait normal qu'à partir du 8 mai, que nous considérons cette période comme creuse pour l'élaboration de la nouvelle loi d'amnistie générale », estime Jean Kimbunda, qui refuse de dire que cette loi est avantageuse pour les rebelles du M23. « Pourquoi nous parlons du M23 et pas des Enyele ? Parce que les Enyele sont les grands bénéficiaires de cette loi d'amnistie(...) », a-t-il ajouté. Ces travaux ont continué à se dérouler sans les députés de l'opposition, membres de la commission PAJ. Trois lois d'amnistie ont déjà été votées et promulguées sous le régime de Joseph Kabila. La première date de 2005. Une autre en 2009. Celle de 2005 était de portée générale comme l'actuelle, contrairement à celle de 2009, limitée aux faits infractionnels commis dans les provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu. (Radio Okapi)

**RDC : l'Abbé Malu Malu présente sa feuille de route électorale.** Le président de la Ceni, l'Abbé Apollinaire Malu Malu, a présenté, jeudi 30 janvier à l'Assemblée nationale, la feuille de route de la poursuite du processus électorale en République démocratique du Congo. Il a soumis en deux hypothèses son document intitulé : « la RDC, deux ans après les élections de 2011. Etats des lieux et perspectives ». Dans la première hypothèse, l'Abbé Malu Malu propose que la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) organise en premier les élections municipales et locales au suffrage direct avant de poursuivre avec des élections au suffrage indirect des députés provinciaux, sénateurs, bourgmestres, gouverneurs, maires et conseillers urbains. C'est seulement après cette étape que la Ceni pourra organiser des élections au suffrage universel direct des députés nationaux, du président de la République en 2016. Dans la seconde hypothèse, l'Abbé Malu Malu a souhaité d'abord d'organiser des élections au suffrage universel direct des députés provinciaux, nationaux, et du président de la République en 2016. Les élections au suffrage indirect des sénateurs, gouverneurs et vice-gouverneurs en 2017, a-t-il poursuivi dans la présentation de sa feuille de route. La plupart des députés ne sont pas d'accord avec la seconde hypothèse. La majeure partie des députés de l'opposition ont boycotté cette cérémonie. Ils ont préféré sortir au moment où le président de la Ceni présentait sa feuille de route. (Radio Okapi)

**Vendredi 31 janvier.**

**L'ONU renouvelle d'un an le mandat du groupe d'experts indépendants sur la RDC.** Le Conseil de sécurité de l'ONU a renouvelé le mandat du groupe d'experts indépendants sur la RDC pour un an. La décision a été votée jeudi 30 janvier à l'unanimité. Le conseil dit « prendre note » de leur dernier rapport et leur exprime son « plein appui ». Le rapport annuel de ces experts présenté mardi au conseil de sécurité accusait une nouvelle fois le Rwanda et l'Ouganda de coopérer avec l'ancienne rébellion du M23.

**RDC: «Tomikotisa», un programme de NDI pour améliorer la gestion des partis politiques.** L'ONG américaine Institut national pour la démocratie (NDI) a lancé, jeudi 30 janvier à Kinshasa, le programme « Tomikotisa» [« impliquons-nous », en français. NDLR] qui vise à améliorer, pendant trois ans, la gestion et l'organisation des partis politiques congolais. Ce programme met également l'accent sur la promotion de la participation des femmes et des jeunes au sein des partis politiques.

**Nord-Kivu: des écoles fonctionnent sans programme scolaire à Nyirangongo.** De nombreuses écoles fonctionnent sans programme scolaire dans le territoire de Nyirangongo (Nord-Kivu). Des sources de la région ont confié, jeudi 30 janvier, à Radio Okapi que ces établissements n'ont pas non plus de manuels scolaires et la majorité de leurs enseignants ne sont ni reconnus officiellement par l'Etat, ni qualifiés.

**RDC: les Fardc ont tué 32 rebelles ADF à Beni-Mbau.** Environ 32 rebelles ougandais de l'ADF ont été tués dans les combats qui les ont opposés, jeudi 30 janvier, aux Forces armées de la RDC, aux points kilométriques 18 et 25 sur l'axe Mbau-Kamango, en territoire de Beni (Nord-Kivu). Le commandant de la 8<sup>e</sup> région militaire, le général-major Lucien Bauma Ambamba a indiqué qu'un militaire a été tué et trois autres blessés du côté de l'armée régulière.

**Plus de 200 ex-miliciens Bakata Katanga en route vers la base militaire de Kitona.** Plus de 200 anciens combattants Mai-Mai Bakata Katanga ont embarqué vendredi 31 janvier à Lubumbashi dans un vol qui les conduit au centre d'instruction de Kitona dans le Bas-Congo. Le commandant de la 6<sup>e</sup> région militaire a souligné que certains d'entre eux y suivront une formation militaire, d'autres une formation policière, d'autres encore pratiqueront l'agriculture au sein du service national. Ces ex-combattants et leurs dépendants ont été hébergés au cours d'une période allant de trois à cinq mois dans des centres d'accueils de Kasokota, Mukulubwe et Kapolowe mission. Ils venaient de Mitwaba, Manono, Pweto, Kongolo, Malemba Nkulu et Bukama et des villages environnants.

**Nord-Kivu: de retour chez eux, les habitants de Kibati vivent difficilement.** Après la déchéance du M23, les populations retournées au groupement Kibati, dans le territoire de Nyirangongo (Nord-Kivu) vivent dans des conditions difficiles. Ces habitants éprouvent beaucoup de difficultés pour relancer leurs activités économiques, après des affrontements entre militaires et rebelles. Certains habitants de Kibati qui sont rentrés chez eux ont lancé, jeudi 30 janvier, un SOS en direction des autorités.

**Nord-Kivu: des casques bleus de la brigade d'intervention de l'Onu déployés à Kamango.** Des casques bleus de la brigade d'intervention de l'Onu sont déployés à Kamango, à 90 km de la ville de Beni, depuis ce vendredi 31 janvier pour appuyer les militaires congolais dans l'opération de désarmement des rebelles ougandais de l'ADF.

**Kinshasa: des hommes armés emportent 40 000 USD dans une agence MoneyGram.** Des hommes armés ont cambriolé une agence de MoneyGram située sur l'avenue Kanda-Kanda dans la commune de Kasa-vubu à Kinshasa ce vendredi 31 janvier dans la matinée. Des sources proches de l'agence indiquent que les assaillants ont emporté 40 000 dollars américains. Deux gardiens de l'agence et un assaillant ont été blessés pendant l'échange des coups de feu.

**La circulation entre Kasumbalesa et Lubumbashi perturbée après le meurtre d'un chauffeur.** La circulation routière est perturbée sur la route entre Lubumbashi et Kasumbalesa au niveau du village Whisky depuis jeudi 30 janvier dans la soirée. Plusieurs chauffeurs étrangers ont abandonné leurs véhicules sur la route après le meurtre d'un des leurs par un policier congolais commis à la garde de l'entrepôt de la Direction générale de douanes et accises (DGDA) à Whisky. Ces véhicules bloquent le passage aux véhicules en partance et en provenance de Lubumbashi. Selon le chef de la cité de Kasumbalesa, ce chauffeur a été tué par un policier en état d'ivresse. Ce dernier lui aurait exigé de l'argent. Après le refus du conducteur, le policier lui aurait ensuite tiré dessus.

**Accord d'Addis-Abeba : les pays signataires réaffirment leurs engagements.** Les Etats signataires de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République Démocratique du Congo et la région des Grands Lacs se sont réunis ce vendredi 31 janvier en marge du XXII<sup>e</sup> sommet de l'Union africaine à Addis-Abeba. Ils ont réaffirmé leur engagement pour la mise en œuvre de cet accord et leur attachement à la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'indépendance politique de tous les pays de la région. Dans leur déclaration finale, les onze Etats se sont engagés à continuer à mener des efforts concertés pour la mise en œuvre de l'Accord-cadre, y compris par le biais d'un dialogue politique large sur des sujets d'intérêts communs. Ils ont salué la conclusion positive du Dialogue de Kampala entre le gouvernement congolais et le M23. Kinshasa et le M23 ont signé en décembre dernier à Nairobi au Kenya deux documents concluant leurs discussions entamées à Kampala en décembre 2012. Les participants à cette réunion ont noté que la situation

dans l'Est de la RDC restait fragile et ont exhorté le gouvernement de la République Démocratique du Congo à étendre, sans tarder, l'autorité de l'État sur l'ensemble du territoire et à renforcer davantage les services de sécurité et les institutions judiciaires. En outre, ils ont appelé les pays de la région à coopérer et prendre les mesures nécessaires pour neutraliser les groupes armés illégaux, combattre l'impunité pour crimes de guerre, crimes contre l'humanité, violences sexuelles liées aux conflits et autres violations flagrantes des droits de l'homme, ainsi que de mener des actions appropriées contre les personnes visées par le régime de sanctions des Nations Unies. Les Etats signataires de l'Accord d'Addis-Abeba demandent à tous les groupes armés actifs en RDC et dans la région de cesser immédiatement leurs activités, de déposer les armes, et de poursuivre leurs objectifs par des moyens politiques pacifiques. Par ailleurs, ils sont tombés d'accord sur le soutien à accorder aux initiatives de développement, particulièrement celles en faveur des femmes et des jeunes. Ils ont ainsi approuvé l'initiative de l'Envoyée spéciale de l'Onu pour les Grands Lacs, Mary Robinson, d'organiser avec la CIRGL, un Forum sur l'investissement du secteur privé. (Radio Okapi)